

Les présentes instructions visent à aider les candidats à remplir le formulaire de demande de financement avec examen complet. Tous les intervenants participant à l'élaboration d'une demande de financement avec examen complet pour la période d'allocation 2023-2025 doivent prendre connaissance des présentes instructions.

Table des matières

Introduction	2
Changements importants au formulaire de demande de financement avec examen complet pour la période d'allocation 2023-2025	4
Dépôt d'une demande de financement avec examen complet	7
Remplir le formulaire de demande de financement	8
Section 1. Demande de financement et justification	10
Section 2. Maximiser l'impact	19
Section 3. Mise en œuvre	34
Annexe 1 : Liste de vérification des documents à envoyer	40

Introduction

Utilisation de la demande de financement avec examen complet

Les candidats recevront une lettre d'allocation indiquant le montant alloué et spécifiant s'ils doivent remplir une demande de financement avec examen complet.

L'examen complet est la procédure standard pour les pays dans la catégorie des portefeuilles essentiels ou à fort impact,¹ à moins qu'ils aient été invités à soumettre une demande [adaptée aux plans stratégiques nationaux](#)² ou une demande [pour la reconduction de programme](#).³

Élaboration de la demande de financement

Après la réception de la lettre d'allocation, les candidats reçoivent, de la part de leur équipe de pays du Fonds mondial, un formulaire qui n'est pas prérempli et des annexes. L'annexe 1 comprend une liste de vérification des documents à inclure à la demande.

Le Fonds mondial exige que la demande de financement soit élaborée de façon inclusive. Les candidats sont encouragés à consulter la formation en ligne [Préparation au dialogue au niveau du pays pour le cycle de financement 2023-2025](#)⁴ pour prendre connaissance des attentes et des recommandations sur l'élaboration d'une demande de financement inclusive.

Comme mentionné dans les [notes d'information](#),⁵ les interventions proposées doivent répondre aux besoins de la communauté, être appuyées par des données ventilées à jour et harmonisées aux orientations techniques, en plus de s'attaquer aux obstacles liés à l'équité, aux droits humains et au genre qui entravent l'accès aux services. L'information fournie dans le formulaire de demande doit être orientée par les plans stratégiques nationaux, les stratégies du secteur de la santé, les stratégies de financement du secteur de la santé, les examens des programmes, les évaluations, les directives techniques nationales et autres documents nationaux pertinents et être alignée sur la [stratégie du Fonds mondial pour la période 2023-2028](#).⁶

Demandes de financement conjointes et intégrées

Le Fonds mondial utilise le terme « composante » pour faire référence aux investissements pour la lutte contre le VIH, la tuberculose et le paludisme ou pour les systèmes résistants et pérennes pour la santé (SRPS) dans une demande de financement ou une subvention. Par exemple, une demande de financement peut inclure des composantes VIH, tuberculose et SRPS, ce qui signifie qu'elle contient des modules pour chacun de ces trois domaines d'investissement.

L'expression « demande de financement conjointe » désigne une demande de financement qui inclut au moins deux composantes. L'expression « demande de financement intégrée » désigne une demande de financement qui inclut toutes les composantes de maladie admissibles et la composante SRPS.

Le Fonds mondial encourage les candidats à soumettre des demandes de financement intégrées, qui leur permettent de mieux exposer en quoi les programmes de lutte contre les maladies et les investissements

¹ Conformément aux [principes de différenciation](#) du [Manuel des politiques opérationnelles \(Operational Policy Manual\)](#) (en anglais), selon la classification des portefeuilles actuelle.

² Formulaire de candidature adaptée aux plans stratégiques nationaux - https://www.theglobalfund.org/media/12341/fundingrequest_nsp_template_fr.pdf

³ Formulaire de demande de financement adaptée à la reconduction de programme - https://www.theglobalfund.org/media/12345/fundingrequest_programcontinuation_template_fr.pdf

⁴ Formation en ligne Préparation au dialogue au niveau du pays pour le cycle de financement 2023-2025 (inscription sur [iLearn](#) obligatoire : <https://www.theglobalfund.org/fr/ilearn/>) -

<https://theglobalfund.csod.com/DeepLink/ProcessRedirect.aspx?module=IoRegisterAndLaunch&Io=e92ab83a-37b8-405d-9b4c-64684a7e4013>

⁵ Notes d'information - <https://www.theglobalfund.org/fr/applying-for-funding/design-and-submit-funding-requests/applicant-guidance-materials/>

⁶ Stratégie du Fonds mondial pour la période 2023-2028 - https://www.theglobalfund.org/media/11613/strategy_globalfund2023-2028_narrative_fr.pdf

dans les SRPS sont considérés dans leur globalité et comment les programmes se complètent, sont bien intégrés et optimisent les ressources.

Dans les cas où le taux de co-infection par la tuberculose et le VIH est élevé, une demande conjointe tuberculose-VIH est requise.

Les candidats sont encouragés à consulter l'[exemple de demande de financement avec examen complet](#)⁷ pour savoir comment remplir une demande comportant plus d'une composante.

Assouplissements pour les pays classés dans la catégorie des contextes d'intervention difficiles

Tous les pays ont été touchés par la pandémie de COVID-19, et de nombreux pays doivent encore faire face à des urgences et des problèmes multiples qui touchent leurs systèmes communautaires et de santé. Toutefois, certains pays présentent des fragilités⁸ et défis opérationnels supplémentaires dont il faut tenir compte.⁹ Les pays classés dans la catégorie des contextes d'intervention difficiles peuvent bénéficier d'assouplissements dans le processus de demande de financement.¹⁰

Examen de la demande de financement

Une fois déposés, les documents évalués par le Secrétariat du Fonds mondial (comme indiqué à l'annexe 1) sont utilisés pour faire une présélection initiale qui vise à s'assurer que toutes les exigences de la demande sont respectées et à établir les données de référence pour la future période d'allocation. Les demandes de financement sont ensuite examinées par le Comité technique d'examen des propositions (CTEP), qui se base sur ses [critères d'examen](#)¹¹ publiés pour évaluer la qualité technique, la cohérence avec la [stratégie 2023-2028 du Fonds mondial](#), le potentiel d'impact et la pérennité potentielle de la demande de financement. Le CTEP tient aussi compte de tout progrès effectué par rapport aux enjeux soulevés dans le formulaire d'examen de la demande de financement et de recommandation, particulièrement ceux visant la période d'allocation 2020-2022.

Les candidats sont encouragés à prendre connaissance du [Rapport d'observation 2020-2022 du Comité technique d'examen des propositions](#)¹² et à s'inspirer des leçons tirées, qui peuvent être appliquées aux programmes nationaux et contribuer à l'élaboration de demandes de financement fructueuses. Les candidats devraient aussi prendre connaissance des anciens formulaires d'examen de la demande de financement et de recommandation du CTEP de leur pays afin de démontrer que des progrès ont été faits quant aux enjeux ciblés par le passé.

En savoir plus

Le [Manuel du candidat](#)¹³ offre plus d'information sur le cycle de financement du Fonds mondial ainsi que des recommandations de matériel de formation sur l'élaboration de demandes de financement.

Pour toute question, veuillez écrire à accesstofunding@theglobalfund.org.

⁷ Exemple de demande de financement avec examen complet - https://www.theglobalfund.org/media/12337/fundingrequest_fullreview_template_fr.pdf

⁸ Le terme « fragilités » s'aligne sur la terminologie utilisée par d'autres partenaires de développement, tels que l'[OMS](#), [Gavi](#), la [Banque mondiale](#) et l'[OCDE](#).

⁹ [La note de politique relative aux contextes d'intervention difficiles](#) (*en anglais*) est en cours de révision. En mars 2022, la liste des pays aux contextes d'intervention difficiles admissibles à l'aide financière pour la période d'allocation 2023-2025 comprenait l'Afghanistan, le Burkina Faso, le Burundi, l'Érythrée, la Guinée, la Guinée-Bissau, Haïti, l'Irak, le Liban, le Libéria, le Mali, le Myanmar, le Nicaragua, le Niger, le Nigeria, le Pakistan, la Palestine, la République centrafricaine, la République démocratique du Congo, la République populaire démocratique de Corée, la Sierra Leone, la Somalie, le Soudan, le Soudan du Sud, la Syrie, le Tchad, l'Ukraine, le Venezuela et le Yémen.

¹⁰ Comme indiqué dans la [Politique relative aux contextes d'intervention difficiles](#) - https://www.theglobalfund.org/media/8164/bm35_03-challengingoperatingenvironments_policy_fr.pdf

¹¹ Mandat du Comité technique d'examen des propositions - https://www.theglobalfund.org/media/5319/trp_technicalreviewpanel_tor_fr.pdf

¹² Rapport d'observation 2020-2022 du Comité technique d'examen des propositions - https://www.theglobalfund.org/media/12229/trp_2020-2022observations_report_fr.pdf

¹³ Manuel du candidat - https://www.theglobalfund.org/media/5651/fundingmodel_applicanthandbook_guide_fr.pdf

Changements importants au formulaire de demande de financement avec examen complet pour la période d'allocation 2023-2025

Les candidats qui ont rempli une demande de financement avec examen complet par le passé reconnaîtront le formulaire pour la période d'allocation 2023-2025. Cette section décrit les changements qui visent une harmonisation avec les attentes de la nouvelle [stratégie 2023-2028 du Fonds mondial](#). Les candidats sont encouragés à consulter le [Manuel du candidat](#) et les autres documents d'orientation du candidat pour en savoir plus sur ces éléments importants.

Participation et leadership des communautés les plus touchées

Le Fonds mondial reconnaît qu'une forte participation communautaire mène à des investissements équitables et durables, sensibles à l'âge et au genre, et fondés sur les données probantes et les droits humains. Afin d'encourager une dynamique où les communautés sont au cœur des programmes, les attentes quant à la participation et au leadership communautaires pendant l'élaboration des demandes de financement ont été précisées ; et sont reflétées dans deux nouvelles annexes qui doivent donc être jointes aux demandes :

- L'annexe sur les priorités des communautés et de la société civile pour les demandes de financement présentera les besoins ciblés au cours de l'élaboration de la demande ; pour chaque besoin, il faudra préciser s'il s'agit d'une priorité à inclure dans la demande de financement pour la somme allouée ou dans la demande de financement hiérarchisée au-delà de la somme allouée.
- L'annexe Description du dialogue au niveau du pays décrira la structure de la participation et la participation elle-même au dialogue au niveau du pays mené pour étayer l'élaboration de la demande de financement.

Les candidats sont encouragés à consulter la formation en ligne [Préparation au dialogue au niveau du pays](#) pour connaître les attentes et les recommandations sur l'élaboration d'une demande de financement inclusive.

Investissement dans les systèmes résistants et pérennes pour la santé

Les candidats doivent étudier la façon dont les investissements dans les systèmes résistants et pérennes pour la santé (SRPS) vont au-delà des programmes de lutte contre les maladies et visent à harmoniser et à consolider des systèmes communautaires et de santé plus étendus.

Afin de s'assurer que les investissements SRPS sont considérés dans leur globalité, les candidats qui déposent une demande avec examen complet doivent joindre une annexe décrivant les lacunes et priorités en matière de SRPS.

Les candidats sont invités à consulter la [Note d'information sur les systèmes résistants et pérennes pour la santé](#),¹⁴ qui définit les « approches critiques » concernant les systèmes de laboratoire, de ressources humaines pour la santé et de gestion des produits de santé.

Le [Manuel du candidat](#) propose des recommandations relatives aux échéances des analyses et décisions permettant d'optimiser l'efficacité et la fluidité du dialogue au niveau du pays.

¹⁴ Note d'information sur les systèmes résistants et pérennes pour la santé -

https://www.theglobalfund.org/media/8831/core_resilientsustainablehealth_infonote_fr.pdf

Préparation aux pandémies

Les conséquences de la pandémie de COVID-19 sur les systèmes de santé et les programmes de lutte contre les maladies partout dans le monde mettent en évidence l'importance de la préparation aux éventuelles pandémies en parallèle à la riposte au VIH, à la tuberculose et au paludisme. Les candidats doivent en tenir compte dans la période d'allocation 2023-2025 et présenter les étapes de cette préparation.

Dans bien des cas, les investissements relatifs à la préparation aux pandémies s'inscriront dans les modules et interventions SRPS priorisés pour l'allocation de fonds ou dans la demande de financement hiérarchisée au-delà de la somme allouée. Ces modules comprennent les laboratoires, les ressources humaines pour la santé, la surveillance ainsi que l'oxygène thérapeutique et les soins respiratoires. Lorsqu'il y a lieu, les interventions et activités spécifiques de ces modules devraient délibérément s'aligner sur le Règlement sanitaire international et en renforcer les capacités, conformément aux évaluations externes conjointes et plans d'action nationaux en matière de sécurité sanitaire ou par la mise en œuvre d'autres plans de préparation aux pandémies (notamment l'influenza) aux niveaux national et local.

Dans tous les cas, les candidats sont encouragés à consulter la [Note d'information sur les systèmes résistants et pérennes pour la santé](#) pour en savoir plus sur la préparation aux éventuelles pandémies.

Compléter les tableaux de données essentielles

Les tableaux de données essentielles comprennent maintenant des champs et onglets supplémentaires que les candidats doivent remplir.

Une partie des tableaux est toujours préremplie par le Secrétariat du Fonds mondial à l'aide des ensembles de données publiques disponibles et de l'information envoyée au Fonds mondial dans le cadre des subventions existantes. Il est toujours demandé aux candidats de passer en revue ces données et de corriger toute information qui diffère des données d'analyse présentées dans la demande de financement. Les candidats doivent aussi remplir tous les tableaux de données qui n'ont pas été préremplis par le Secrétariat.

Les candidats sont encouragés à examiner et à remplir les tableaux de données essentielles avant de remplir le formulaire de demande en fournissant les données pertinentes sans oublier d'indiquer leur source. Lorsque les tableaux de données essentielles sont révisés et remplis, les candidats sont encouragés à se reporter à ces données en remplissant le formulaire de demande pour assurer l'uniformité des données fournies.

Éléments essentiels du programme

Les éléments essentiels du programme sont des interventions et des approches clés fondées sur des données probantes visant à atteindre les objectifs ambitieux énoncés dans les stratégies mondiales de lutte contre le VIH, la tuberculose et le paludisme. Lorsqu'ils font partie des programmes nationaux, les éléments essentiels du programme aident les pays à atteindre leurs objectifs nationaux. Afin d'assurer que les programmes sont en voie de satisfaire aux éléments essentiels du programme, les candidats doivent indiquer leurs progrès quant à l'atteinte de ces éléments pour la tuberculose et le VIH dans les tableaux des données essentielles. Les candidats au financement de programmes de lutte contre la tuberculose, le VIH et le paludisme des pays des portefeuilles essentiels et à fort impact sont également invités à décrire dans leur demande de financement tout plan visant à répondre aux éléments essentiels du programme qui n'ont pas été satisfaits.

Le Comité technique d'examen des propositions tiendra compte, dans son examen de la candidature, du degré de réalisation des éléments essentiels du programme.

Démonstration du rapport coût-efficacité

Le Fonds mondial s'attend à ce que toutes les demandes de financement démontrent un bon rapport coût-efficacité à travers les cinq dimensions (économie, efficacité, efficience, équité et viabilité), selon la [Note d'information technique sur l'optimisation des ressources](#).¹⁵

Il n'y a pas de question spécifique sur le rapport coût-efficacité ; les candidats sont encouragés à démontrer les cinq dimensions dans leurs réponses tout au long du formulaire.

Intensification des programmes complets visant à éliminer les obstacles liés aux droits humains et au genre

Dans sa [stratégie pour la période 2023-2028](#), le Fonds mondial s'est engagé à intensifier les démarches et les programmes complets visant à lever les obstacles liés aux droits humains et au genre dans l'ensemble du portefeuille. Au cours de la période d'allocation 2023-2025, les candidats doivent fournir une analyse des obstacles et des efforts pour les lever, et se reporter à cette analyse lors de l'ajout de programmes exhaustifs mis à l'échelle dans leur demande. Le CTEP évaluera si les programmes de réduction des obstacles liés aux droits humains et au genre sont réellement complets et si leur portée permet de produire des résultats.

Renforcement des ressources nationales pour soutenir les systèmes de santé et la lutte contre les trois maladies

Les ressources nationales sont essentielles à l'atteinte et au maintien de résultats programmatiques (notamment pour les SRPS) et sont un facteur déterminant dans l'amélioration du rapport coût-efficacité. Les subventions du Fonds mondial ont un effet catalyseur et doivent compléter les priorités nationales pour les SRPS et la riposte au VIH, à la tuberculose et au paludisme. Afin de démontrer que le financement national est priorisé dans les demandes de financement, les candidats doivent fournir de l'information sur les engagements de cofinancement, une analyse des efforts pour augmenter le financement du secteur de la santé, et une description détaillée des investissements nationaux, appuyée par des données et leurs sources.

Évaluation des risques

Dans le cadre d'une approche évolutive de la gestion des risques, la section du formulaire de demande de financement portant sur les risques pour la période d'allocation 2023-2025 ne portera que sur trois domaines de risques programmatiques. De nombreux risques évalués au cours de l'établissement de la subvention pourront être atténués au moyen de changements aux modalités de mise en œuvre. Toutefois, les trois domaines de risques présentés dans ces instructions ne peuvent souvent être atténués que par des modifications au programme. Tenir compte de ces risques pendant la conception du programme peut permettre d'éviter que le CTEP doive ultérieurement réévaluer le programme et y suggérer d'importants correctifs.

Protection contre l'exploitation, la violence, les atteintes et le harcèlement sexuels

La protection contre l'exploitation, la violence, les atteintes et le harcèlement sexuels nécessite la mobilisation et le soutien des partenaires du Fonds mondial, y compris les pays qui mettent en œuvre les programmes et leurs partenaires.

Pour la période d'allocation 2023-2025, tous les candidats sont encouragés, lors de la conception du programme, à cibler les risques liés à l'exploitation, à la violence, aux atteintes et au harcèlement sexuels et à proposer des mesures d'atténuation pour chacun d'eux. Le recours à l'outil d'évaluation des risques liés à l'exploitation, à la violence, aux atteintes et au harcèlement sexuels est facultatif.

¹⁵ Note d'information technique sur l'optimisation des ressources - https://www.theglobalfund.org/media/9351/core_valueformoney_technicalbrief_fr.pdf

Dépôt d'une demande de financement avec examen complet

Recommandations quant au nombre de pages

Les candidats sont encouragés à fournir des réponses complètes et concises aux questions, en évitant la redondance. Ils sont également invités à utiliser des représentations visuelles, comme des graphiques ou des tableaux, pour illustrer les informations, les tendances ou les démarches importantes.

On recommande notamment le nombre de pages nécessaires pour une réponse complète et concise. Le nombre exact de pages peut varier selon le contexte du pays, mais le Comité technique d'examen des propositions demande à tous les candidats de mesurer la longueur de leurs réponses.

Documents complémentaires

Les candidats devraient mettre en référence uniquement les documents qui justifient la demande de financement ou qui sont nécessaires à la liste des éléments essentiels aux composantes, comme indiqué dans les notes d'information respectives.

Tous les documents en référence dans la demande de financement doivent être inclus dans la liste des abréviations et des annexes et joints à la demande. Seuls les documents explicitement cités dans le formulaire de demande doivent être joints.

Traduction de documents

Le Fonds mondial accepte les demandes rédigées en anglais, en français ou en espagnol. La langue de travail du Secrétariat et du CTEP est l'anglais.

Le Fonds mondial ne traduira que la partie narrative et les documents principaux du dossier de candidature déposé en français ou en espagnol. Des pièces supplémentaires peuvent être jointes dans la langue d'origine des documents, mais le Fonds mondial assure uniquement la traduction de sections spécifiques, dans les limites du raisonnable.

Étant donné que le Secrétariat ne peut pas assurer la traduction de tous les documents supplémentaires, les candidats sont encouragés à traduire et à transmettre en anglais les pièces jointes les plus importantes, dans la mesure du possible. Pour toute question relative aux traductions, veuillez contacter votre gestionnaire de portefeuille du Fonds.

Demandes complètes

Les détails sur les documents à joindre à la demande de financement sont présentés à l'annexe 1. Le CTEP n'examinera que les dossiers de candidature complets.

Calendrier de dépôt de candidatures

Les candidats sont encouragés à déposer leur demande de financement pour une composante donnée environ neuf mois avant la fin de la subvention actuelle pour cette composante. Pour la prochaine période d'allocation (2023-2025), toutes les subventions devront être approuvées par le Conseil d'administration avant la fin 2025. Consulter le [Manuel du candidat](#) pour en savoir plus sur le calendrier de dépôt des candidatures.

Dépôt de la candidature

La candidature complète doit être téléversée dans la page Web du Fonds mondial dédiée à la demande de financement spécifique. Le lien vers ce site sera communiqué au référent de l'instance de coordination

nationale par l'équipe de pays. Le dossier complet de candidature doit être envoyé avant la date limite de la [période de présentation des demandes](#).

Transparence et confidentialité

Les demandes de financement peuvent être publiées par le Fonds mondial, conformément à la [Politique du Fonds mondial sur les documents](#).¹⁶ Les documents publiés peuvent inclure le formulaire de demande de financement, les annexes (y compris le tableau du paysage de financement) et d'autres documents cités dans la demande.

Les données personnelles obtenues par le Fonds mondial au moyen des documents de la demande de financement et des processus du Département de l'Accès au financement sont traitées conformément aux déclarations sur la confidentialité (en anglais), en particulier la [déclaration complémentaire relative aux activités de subvention et de gestion du Fonds mondial](#).¹⁷

Remplir le formulaire de demande de financement

Pour remplir leur demande de financement, les candidats peuvent s'appuyer sur les ressources suivantes :

- Lettre d'allocation (communiquée à compter de décembre 2022)
- [Stratégie du Fonds mondial pour la période 2023-2028](#)
- [Manuel du candidat](#)
- Notes d'information du Fonds mondial : [VIH](#) ; ¹⁸[Tuberculose](#) ; ¹⁹[Paludisme](#) ; ²⁰[Mise en place de systèmes résistants et pérennes pour la santé](#)
- [Manuel du cadre modulaire du Fonds mondial](#)²¹
- [Notes d'information techniques du Fonds mondial](#)²²
- [Directives pour l'établissement des budgets des subventions](#)²³
- [Critères d'examen par le Comité technique d'examen des propositions](#)
- [Rapport d'observation du Comité technique d'examen des propositions pour la période d'allocation 2020-2022](#)
- [Note de politique opérationnelle sur l'élaboration et l'examen des demandes de financement](#)²⁴
- [Exemple de demande de financement avec examen complet](#)

En rédigeant leurs réponses, les candidats doivent se reporter aux tableaux de données essentielles révisés et remplis pour s'assurer de la cohérence des données dans l'ensemble de la demande de financement.

Les réponses à toutes les questions doivent être brèves et axées sur les données nécessaires à l'[examen](#) de la demande en fonction des contextes relatifs à l'épidémiologie, au genre, aux droits humains, au financement et à la riposte nationale. Les réponses doivent être spécifiques au pays.

Réponses aux questions

Le format des instructions pour l'examen complet a changé depuis la dernière période d'allocation. Le guide suivant permet de vérifier que les réponses aux questions du formulaire sont complètes.

¹⁶ Politique du Fonds mondial sur les documents - <https://www.theglobalfund.org/fr/governance-policies/>

¹⁷ Déclaration complémentaire relative aux activités de subvention et de gestion du Fonds mondial (en anglais) - <https://www.theglobalfund.org/en/legal/privacy-statement/>

¹⁸ Note d'information sur le VIH - https://www.theglobalfund.org/media/8828/core_hiv_infonote_fr.pdf

¹⁹ Note d'information sur la tuberculose - https://www.theglobalfund.org/media/8812/core_tuberculosis_infonote_fr.pdf

²⁰ Note d'information sur le paludisme - https://www.theglobalfund.org/media/8872/core_malaria_infonote_fr.pdf

²¹ Manuel du cadre modulaire du Fonds mondial -

https://www.theglobalfund.org/media/8967/fundingmodel_modularframework_handbook_fr.pdf

²² Notes d'information techniques - <https://www.theglobalfund.org/fr/applying-for-funding/design-and-submit-funding-requests/applicant-guidance-materials/>

²³ Directives pour l'établissement des budgets des subventions -

https://www.theglobalfund.org/media/9519/core_budgetingglobalfundgrants_guideline_fr.pdf

²⁴ Note de politique opérationnelle sur l'élaboration et l'examen des demandes de financement (en anglais) -

https://www.theglobalfund.org/media/3266/core_operationalpolicy_manual_en.pdf

Question 1.1.A : Fournir pour chaque module des renseignements sur le financement demandé au Fonds mondial ainsi que les résultats attendus découlant de l'investissement du Fonds mondial.

Les questions sont communiquées telles qu'elles apparaissent dans le formulaire de demande de financement. Une réponse complète couvre tous les points pertinents présentés dans ces instructions.

Pour répondre à cette question, tenir compte des enseignements tirés lors de l'exécution des programmes nationaux et des subventions en cours (c.-à-d. celles financées par l'allocation 2020-2022, par le financement à effet catalyseur, et par le dispositif de riposte au COVID-19). Ces enseignements devraient inclure ceux qui ont déjà mené à des adaptations de programmes ou qui ont influencé la conception de programmes qui seront financés par le Fonds mondial.

Chaque question inclut un texte d'introduction unique qui précise le contexte, notamment les analyses ou les références à considérer pour tous les points de la question qui suit.

Élément	Détails
○ Enseignements tirés qui ont déjà été mis en œuvre dans les programmes.	○ Prendre en compte les adaptations, mesures d'atténuation et enseignements (le cas échéant) en lien avec : <ul style="list-style-type: none">▪ les obstacles et revers dus au COVID-19 ;▪ les crises ou situations d'urgence prolongées, y compris celles liées au climat ;▪ la recherche opérationnelle liée aux programmes financés par le Fonds mondial, comme les examens thématiques. ○ Considérer les nouvelles approches, les efforts déployés ou les données recueillies pour améliorer l'efficacité.

La demande de financement est considérée comme complète seulement si chaque réponse comporte tous les points pertinents.

La colonne « détails » présente de l'information supplémentaire sur le point en question. Dans certains cas, il peut s'agir de références pour aider le candidat à répondre. Dans d'autres cas, ce peut être un rappel pour s'assurer que les réponses et les données sont cohérentes avec les différents documents de la candidature. Par ailleurs :

- Des verbes tels que **fournir, indiquer, énumérer ou décrire** signifient que des éléments précis sont attendus dans une réponse complète.
- Une expression comme « **prendre en compte** » indique que les candidats doivent évaluer des éléments donnés afin de déterminer s'ils s'appliquent au contexte du programme ou du pays. Les candidats ne sont pas tenus de fournir une réponse explicite pour chaque domaine à prendre en compte.

Certaines questions n'exigent une réponse que si la demande de financement répond à certaines conditions. Par exemple, une expression comme « **pour les demandes de financement comportant des modules sur le paludisme** » indique que la question n'exige une réponse que si les candidats demandent du financement pour des modules sur le paludisme. Ainsi, il n'est pas nécessaire de répondre à cette question si la demande de financement ne comporte aucun module sur le paludisme.

Les candidats ne sont pas tenus de répondre à l'aide de tableaux, à moins que des modèles soient fournis dans le formulaire. Les candidats peuvent consulter l'[exemple de demande de financement avec examen](#)

[complet](#) pour avoir une idée de la structure des réponses aux questions. Les candidats peuvent présenter leurs réponses sous forme de tableaux s'ils contribuent à la concision de la réponse.

Informations de base

Ces données sont utilisées à des fins informatives :

Section	Information requise
Pays	Pays émetteur de la demande de financement (ou liste de pays en cas de demande multipays). Si le candidat n'est pas une instance de coordination nationale, préciser son nom et le confirmer d'avance avec l'équipe de pays.
Composante(s)	Composante(s) de la demande de financement (chaque composante peut inclure des modules pour des systèmes résistants et pérennes pour la santé).
Date(s) de début prévu de la ou des subventions	Date(s) de début prévu du versement de la ou des subventions.
Date(s) de fin prévue de la ou des subventions	Date(s) de fin prévue de la ou des subventions.
Réциpiendaires principaux	Entités désignées par le candidat pour mettre le(s) programme(s) en œuvre.
Devise	Devise applicable conformément à la lettre d'allocation ; préciser euro ou dollar US.
Montant de la demande de financement dans les limites de l'allocation	Montant sollicité dans les limites de l'allocation. Le montant saisi doit être cohérent entre tous les documents du dossier de candidature et être conforme à la répartition entre les composantes du programme déposée par le candidat et confirmée par le Fonds mondial.
Montant de la demande hiérarchisée de financement au-delà de la somme allouée	Montant sollicité dans la demande hiérarchisée de financement au-delà de la somme allouée. Le montant doit être cohérent entre tous les documents du dossier de candidature.
Montant de la demande de fonds de contrepartie (le cas échéant)	Montant demandé dans la demande de fonds de contrepartie (si admissible), comme indiqué dans la lettre d'allocation. Le montant saisi doit être cohérent entre tous les documents du dossier de candidature.

Section 1. Demande de financement et justification

Dans cette section, les candidats doivent résumer par module les interventions pour lesquelles ils demandent un financement, justifier leur choix d'interventions, présenter les améliorations aux programmes depuis la dernière demande de financement et démontrer comment les programmes répondent à certaines exigences.

Si possible, le candidat doit se reporter aux documents existants, tels que les documents sur la stratégie nationale, les évaluations ou les examens du programme.

Demande hiérarchisée

Question 1.1.A : Fournir pour chaque module des renseignements sur le financement demandé au Fonds mondial ainsi que les résultats attendus découlant de l'investissement du Fonds mondial.

Longueur recommandée : 2 à 3,5 pages par module

Les investissements à financer en priorité doivent :

- être fondés sur des données probantes et être alignés sur les orientations normatives, le contexte épidémiologique et les enseignements tirés de la période de mise en œuvre actuelle, et viser à optimiser l'impact des projets de lutte contre le VIH, la tuberculose et le paludisme ;
- être axés sur le développement de SRPS, conformément à l'annexe sur les lacunes et les priorités en matière de SRPS ;
- cibler des programmes fondés sur des données probantes destinés aux populations clés ou vulnérables ;
- contribuer à lever les obstacles liés aux droits humains et au genre ;
- faire appel à des stratégies qui font progresser l'égalité des genres ;
- atteindre les populations les plus marginalisées au moyen d'approches fondées sur l'équité ;
- s'attaquer aux lacunes majeures afin de renforcer la pérennité de la lutte nationale contre les maladies, y compris les interventions financées par le Fonds mondial ;
- aborder la notion de rapport coût-efficacité ;
- être conformes aux exigences de la demande.²⁵

Les candidats sont priés de synthétiser les interventions par module et de remplir le tableau comme suit :

Colonne	Éléments à renseigner
Module #<Numéro> et <Nom du module>	Numéroter chaque module. Indiquer le nom du module faisant l'objet de la demande de financement, comme décrit dans le cadre de performance. Chaque module doit avoir un tableau distinct.
Intervention(s)	Lister les interventions spécifiques pour lesquelles un financement est demandé au Fonds mondial, comme décrit dans le cadre de performance. Pour chaque intervention, insérer et remplir une nouvelle ligne. Indiquer si l' intervention demandée diffère ou non de l'intervention du programme mis en œuvre dans la subvention en cours. La mention Nouveau indique que l'intervention est nouvelle ou n'a jamais été financée par le Fonds mondial. La mention Intensification signifie que l'intervention sera élargie sur le plan programmatique par rapport à la subvention en cours. La mention Reconduction indique que l'intervention se poursuit avec une envergure et une portée comparables. La mention Réduction signifie que l'intervention sera de moindre envergure par rapport à la subvention en cours.
Populations, zones géographiques et/ou obstacles visés	Énumérer les populations, zones géographiques et/ou obstacles (le cas échéant) visés par ce module. Les populations devraient inclure les populations prioritaires visées par le module, y compris les populations clés et vulnérables et la population générale, si pertinent au module. Les zones géographiques devraient inclure les zones et emplacements géographiques visés par les modules, où la charge de morbidité, l'intensité de la

²⁵ Comme décrit dans la lettre d'allocation et défini dans la [Politique en matière de pérennité, de transition et de cofinancement](#),

Colonne	Éléments à renseigner
	<p>transmission ou le risque de transmission sont plus élevés, ou qui abritent des populations difficiles d'accès. Préciser la saisonnalité, le cas échéant.</p> <p>Les obstacles devraient inclure les obstacles liés au genre et aux droits humains et les autres inégalités en matière d'accès aux services de santé visés par le module.</p> <p>Indiquer chaque combinaison de population, zone géographique ou obstacle dans une puce distincte (un paragraphe distinct).</p> <p>Indiquer dans une puce distincte (un paragraphe distinct) les intersections de populations, le cas échéant (p. ex. les travailleurs du sexe qui consomment des drogues injectables).</p>
Liste des activités	<p>Énumérer les activités proposées pour le module, accompagnées d'une description d'une phrase maximum par activité.</p> <p><u>Les candidats ne doivent pas inclure la différenciation des activités dans ce résumé, mais utiliser la Section 2 à cet effet.</u></p>
Montant sollicité	<p>Indiquer le montant prévu au budget pour le module dans la devise de la demande de financement pour la période de l'allocation (généralement 3 ans). Les candidats doivent s'assurer que les montants correspondent au document type du budget et que le montant total est égal au montant total de l'allocation inscrit sur la page de couverture de la présente demande de financement.</p>
Résultats attendus	<p>Énumérer les effets du module sur les populations, et/ou les principaux obstacles, et/ou les systèmes communautaires et de santé.</p>

Ce tableau doit être reproduit pour chaque module demandé. Consulter l'[exemple de demande de financement avec examen complet](#) pour savoir comment remplir ce tableau.

Si la demande inclut en partie une modalité de paiement en fonction des résultats, joindre également le tableau Paiement en fonction des résultats ci-dessous. Si la demande utilise en totalité une modalité de paiement en fonction des résultats, supprimer le tableau ci-dessus et répondre « Demande de paiement en fonction des résultats uniquement ».

Question 1.1.B : Si vous utilisez une modalité de paiement en fonction des résultats, fournir des renseignements sur les indicateurs de performance ou jalons, les objectifs et les montants proposés.

Longueur recommandée : 1 page

Le paiement en fonction des résultats est une modalité selon laquelle le Fonds mondial verse des fonds après vérification de l'atteinte des résultats. Cette approche permet une utilisation flexible de la subvention selon des paramètres convenus et n'est pas fondée sur le suivi et la gestion d'intrants.

En répondant à cette question, les candidats doivent tenir compte uniquement du Paiement en fonction des résultats à l'échelle du programme. Toute proposition de versements incitatifs (au niveau des établissements, des fournisseurs ou des individus) doit être présentée à la Section 3 : Modalités de mise en œuvre.

Tout pays souhaitant utiliser une modalité de paiement en fonction des résultats devrait en discuter avec son équipe de pays du Fonds mondial. Pour en savoir plus sur cette modalité, consulter [les Directives pour l'établissement des budgets des subventions](#) et les [Orientations concernant le paiement en fonction des résultats](#).²⁶

Les candidats sont priés de remplir le tableau comme suit :

²⁶ Orientations concernant le paiement en fonction des résultats - https://www.theglobalfund.org/media/12508/core_pfr-guidance_note_fr.pdf

Colonne	Éléments à renseigner
Indicateur de performance ou jalon	Énumérer les indicateurs proposés qui seront directement liés à la définition des paiements. Dans la mesure du possible, les indicateurs doivent être sélectionnés parmi les indicateurs de base du cadre modulaire du Fonds mondial .
Objectif	Indiquer l'objectif proposé, par année, et en précisant la valeur de référence. Ces valeurs doivent correspondre à celles figurant dans le cadre de performance.
Justification du choix de l'indicateur ou du jalon	Décrire l'analyse ou le raisonnement qui explique la priorisation de chaque indicateur ou jalon. Le candidat est fortement encouragé à citer des documents clés (p. ex. le tableau des lacunes programmatiques ou le plan stratégique national) pour étayer sa justification.
Montant sollicité	Indiquer le montant associé à chaque indicateur dans la devise de la demande de financement pour la période de l'allocation (généralement 3 ans). S'assurer que les montants correspondent à ceux indiqués sous Paiement en fonction des résultats dans le document type de budget et à ceux indiqués dans le cadre de performance.
Résultats attendus	Énumérer les effets des interventions sur les populations, et/ou les principaux obstacles, et/ou les systèmes communautaires et de santé, et/ou les zones géographiques.
Préciser comment l'exactitude et la fiabilité des résultats communiqués seront garanties	Décrire les mécanismes de garantie qui aideront à assurer l'exactitude et la fiabilité des résultats communiqués.

Si aucune modalité de paiement en fonction des résultats n'est utilisée, supprimer le tableau et indiquer « Aucune modalité de paiement en fonction des résultats utilisée ».

Justification

Question 1.2.A : Décrire la stratégie globale de sélection et de hiérarchisation des interventions suggérées (ou de l'indicateur/jalon si vous utilisez une modalité de paiement en fonction des résultats).

Longueur recommandée : 1 page

La réponse à cette question doit être abordée au niveau du module et de l'intervention.

Pour étayer leur justification, les candidats doivent faire référence aux documents clés, tels que le(s) tableau(x) des lacunes programmatiques, les plans stratégiques nationaux ou l'annexe sur les lacunes et les priorités en matière de SRPS.

Ils doivent aussi référencer tout autre document (analyses, exercices d'établissement des priorités, etc.) qui soutient les réponses aux questions suivantes, l'inclure dans la liste des abréviations et des annexes et le joindre au dossier de candidature.

Résumer les éléments suivants :

Élément	Détails
○ Principales lacunes programmatiques qui entravent les progrès dans la lutte contre	○ Décrire les principales lacunes dans la cascade de services qui nécessitent une plus grande attention.

le sida, la tuberculose et le paludisme, y compris les lacunes dans le renforcement du système de santé.

- Méthodologie utilisée pour établir les interventions prioritaires qui combleront le mieux ces lacunes programmatiques et qui devraient être comprises dans le montant alloué.
 - Processus et données probantes utilisés pour établir les interventions prioritaires.
 - Ajustements apportés à l'établissement des priorités en fonction du financement d'autres donateurs et des fonds provenant des ressources nationales.
- Les réponses doivent être fondées sur l'information des tableaux des lacunes programmatiques et de l'annexe sur les lacunes et les priorités en matière de SRPS.
 - Indiquer les critères d'établissement des priorités, tels que le rapport coût-efficacité, l'incidence sur l'équité, le nombre de personnes atteintes, etc.
 - Décrire pourquoi les interventions mentionnées dans le tableau de la question 1.1 sont prioritaires.
 - Décrire les efforts et fournir les données utilisées pour soutenir l'allocation des ressources parmi les interventions pour maximiser l'impact et atteindre l'efficacité allocative.
 - Consulter la [Note d'information technique sur l'optimisation des ressources](#) pour en savoir plus sur les données pouvant être utilisées pour étayer l'optimisation de la distribution des ressources.
 - Indiquer toute synergie (p. ex. dans la préparation aux pandémies et la sécurité sanitaire).
 - **S'il a déjà été convenu d'une couverture complémentaire pour des zones géographiques ou des programmes spécifiques** (p. ex. s'il a été décidé que les programmes de certaines régions d'un pays recevront du financement d'autres donateurs ou de source nationale) : l'indiquer ici, en précisant si cette couverture a changé depuis la période d'allocation 2020-2022.

Question 1.2.B : Décrire le processus de décision pour la sélection des interventions inscrites dans la demande de financement par rapport à celles visées par la demande de financement non financée hiérarchisée au-delà de la somme allouée.

Longueur recommandée : 1 page

Les candidats doivent expliquer pourquoi les interventions prioritaires dans la demande de financement hiérarchisée au-delà de la somme allouée n'ont pas été retenues pour la demande de financement principale, et se reporter au tableau de la question 1.1 et à l'annexe sur la demande de financement hiérarchisée au-delà de la somme allouée.

Ils doivent décrire leur approche générale pour décider si les interventions devraient figurer dans la demande de financement hiérarchisée au-delà de la somme allouée ou dans la demande de financement principale. Les candidats ne sont pas tenus d'énumérer ou de décrire toutes les interventions figurant dans la demande de financement hiérarchisée au-delà de la somme allouée ou la demande de financement.

Les candidats doivent référencer tout document (analyses, exercices d'établissement des priorités, etc.) qui justifie leurs réponses, l'inclure dans la liste des abréviations et des annexes et le joindre au dossier de candidature.

Pour répondre à cette question, résumer les éléments suivants :

Élément	Détails
<ul style="list-style-type: none">○ La justification du choix d'interventions est à inclure dans la demande de financement principale plutôt que dans la demande de financement hiérarchisée au-delà de la somme allouée non financée.	<ul style="list-style-type: none">○ Décrire la façon dont les modules et interventions en matière de VIH, de tuberculose, de paludisme et de SRPS ont été pris en compte dans la hiérarchisation.○ Si le financement d'instruments financiers innovants (tels que des investissements de financement mixte ou des conversions de dette) est prévu dans la demande de financement hiérarchisée au-delà de la somme allouée : veuillez l'indiquer.

Contexte

Question 1.3 : Décrire les principaux changements au contexte du pays depuis la dernière demande de financement au Fonds mondial.

Longueur recommandée : 5 pages (et jusqu'à 5 pages additionnelles par composante si des compléments d'information sont demandés)

Pour répondre à cette question, tenir compte de tout changement, qu'il soit positif ou négatif. Sauf demande contraire, le contenu relatif au contexte du pays provenant d'anciennes candidatures ne doit pas être inclus.

Ne répondre qu'aux éléments mentionnés suivants.

Pour répondre à cette question, résumer les éléments suivants :

Élément	Détails
<ul style="list-style-type: none">○ Incidence du COVID-19 et de toute autre situation d'urgence sur les systèmes de santé.	<ul style="list-style-type: none">○ Si les plans d'intervention d'urgence ont détourné les ressources des programmes de lutte contre le VIH, la tuberculose et le paludisme : décrire à quel point.○ Prendre en compte tout événement lié aux changements environnementaux ou climatiques qui ont eu une incidence sur les systèmes de santé.○ Prendre en compte tout bouleversement social ou politique majeur, tout conflit ou tout événement lié à la sécurité ayant eu une incidence sur les systèmes de santé.
<ul style="list-style-type: none">○ Changements au paysage de financement du secteur de la santé.	<ul style="list-style-type: none">○ Indiquer les principaux changements au financement de source nationale ou externe. Si cette information est fournie à la section Pérennité, financement national et mobilisation des ressources, énumérer les principaux changements ici et faire référence à la section de la mobilisation des ressources.
<ul style="list-style-type: none">○ Changements ou ajouts à l'information sur l'accès équitable aux services de lutte contre le VIH, la tuberculose et le paludisme.	<ul style="list-style-type: none">○ Prendre en compte les changements sociaux, politiques et environnementaux, et ceux relatifs aux droits humains et au contexte juridique ayant une incidence sur l'accès aux services (p. ex. une augmentation du nombre de signalements de violence ou d'autres violations des droits humains contre les populations clés, ou les réformes politiques ou juridiques proposées).

- Prendre en compte les changements qui touchent disproportionnellement les populations clés et vulnérables ou les personnes d'un certain genre.
- Prendre en compte les changements qui ont une incidence sur des groupes d'âge spécifiques, comme les enfants, les adolescentes et les jeunes femmes.
- Prendre en compte l'élargissement de l'accès aux services au moyen de plateformes de santé publiques, privées (à but lucratif ou non lucratif) ou communautaires, notamment au moyen de la formation et la prestation de services en ligne.
- **Pour les demandes de financement comportant des modules sur le VIH :** Données récentes sur l'objectif 95-95-95.
- **Pour les demandes de financement comportant des modules sur la tuberculose :** Fournir une analyse en cascade incluant le taux d'incidence estimé, le taux de cas signalés, le taux de cas traités et le taux de cas rétablis ou terminés.
- **Pour les demandes de financement conjointes pour la lutte contre la tuberculose et le VIH :** Fournir des données sur les activités collaboratives relatives à la tuberculose ou au VIH.
- Liste de données en nombres absolus et en pourcentages, et données ventilées par populations clés et vulnérables, par genre et par âge.
- Fournir de l'information sur les différentes formes de tuberculose, y compris les variantes parmacosensibles et pharmacorésistantes, en se concentrant sur les populations clés et vulnérables.
- Indiquer tout changement au contexte depuis la plus récente évaluation du Département Communautés, Droits et Genre ou portant sur la stigmatisation liée à la tuberculose.
- Prendre en compte les activités de coordination ou d'intégration de la prestation de services ou de politiques en matière de tuberculose ou de VIH (p. ex. traitement préventif de la tuberculose, dépistage, traitements antirétroviraux).

Enseignements

Question 1.4 : Décrire les principaux enseignements tirés des programmes existants.

Longueur recommandée : 1 page par composante

Pour répondre à cette question, tenir compte des enseignements tirés lors de l'exécution des programmes nationaux et des subventions en cours (c.-à-d. celles financées par l'allocation 2020-2022, par le financement à effet catalyseur, et par le dispositif de riposte au COVID-19). Ces enseignements devraient inclure ceux qui ont déjà mené à des adaptations de programmes ou qui ont influencé la conception de programmes qui seront financés par le Fonds mondial.

Pour chaque élément, inclure une description des interventions qui ont bien et moins bien fonctionné.

Pour répondre à cette question, résumer les éléments suivants :

Élément	Détails
○ Enseignements tirés qui ont déjà été mis en œuvre dans les programmes.	○ Prendre en compte les adaptations, mesures d'atténuation et enseignements (le cas échéant) en lien avec : <ul style="list-style-type: none"> ▪ les obstacles et revers dus au COVID-19 ; ▪ les crises ou situations d'urgence prolongées, y compris celles liées au climat ;

- la recherche opérationnelle liée aux programmes financés par le Fonds mondial, comme les examens thématiques.
 - Prendre en compte les nouvelles approches, les efforts déployés ou les données recueillies pour améliorer l'efficacité.
- Enseignements tirés prévus pour une application à la période d'allocation 2023-2025.
 - Prendre en compte les adaptations, mesures d'atténuation et enseignements (le cas échéant) en lien avec :
 - les obstacles et revers dus au COVID-19 ;
 - les crises ou situations d'urgence prolongées, y compris celles liées au climat ;
 - la recherche opérationnelle liée aux programmes financés par le Fonds mondial, comme les examens thématiques.
 - Prendre en compte les nouvelles approches, les efforts déployés ou les données recueillies pour améliorer l'efficacité.
- Enseignements tirés qui ont été notés, mais qui n'ont pas été mis en œuvre dans les programmes (justifier).
- Éléments qui ne font plus partie des programmes (justifier).

Exigences de centrage de la demande

Longueur recommandée : 0,5 page

Question 1.5 : Décrire en quoi la demande de financement est conforme aux exigences de centrage de la demande énoncées dans la lettre d'allocation.

L'objectif, pour répondre à cette question, est de montrer comment les investissements du Fonds mondial suggérés sont stratégiquement axés sur les interventions les plus pertinentes et efficaces selon le contexte du pays. Ces exigences de centrage de la demande varieront en fonction du niveau de revenus du pays. Les exigences spécifiques au candidat sont indiquées dans la lettre d'allocation.

Pour répondre à cette question, résumer les éléments suivants :

Élément	Détails
○ Décrire comment les interventions choisies satisfont aux exigences de centrage de la demande communiquées dans la lettre d'allocation.	○ Consulter la Note d'orientation sur la pérennité, la transition et le cofinancement ²⁷ pour obtenir la description des exigences de centrage de la demande.

²⁷ Note d'orientation sur la pérennité, la transition et le cofinancement : https://www.theglobalfund.org/media/6677/core_sustainabilityandtransition_guidancenote_fr.pdf

Fonds de contrepartie

Question 1.6.A : Si des fonds de contrepartie ont été alloués pour la période d'allocation 2023-2025, décrire en quoi l'intégration des fonds de contrepartie accentuera les retombées et améliorera le résultat attendu de l'allocation dans le domaine pertinent aux fonds de contrepartie.

Longueur recommandée : 0,5 page par domaine de fonds de contrepartie

Le Fonds mondial peut avoir recours à une source de financement à effet catalyseur fournissant des « fonds de contrepartie » en vue d'inciter un sous-ensemble de pays à aligner leurs allocations sur des priorités stratégiques qui sont essentielles pour renforcer l'impact, atteindre les objectifs globaux et harmoniser les efforts avec la [stratégie du Fonds mondial pour la période 2023-2028](#).

Seuls les candidats admissibles dont la lettre d'allocation confirme que des fonds de contrepartie leur ont été alloués pour la période d'allocation 2023-2025 sont tenus de répondre. Si aucun fonds de contrepartie n'a été alloué pour la période d'allocation 2023-2025, simplement indiquer « aucun fonds de contrepartie n'a été alloué » dans la réponse.

Pour en savoir plus sur les fonds de contrepartie, consulter la Note d'orientation sur les fonds de contrepartie (à venir).

Pour chaque domaine prioritaire des fonds de contrepartie lié à une composante présentée dans la présente demande de financement, résumer les éléments suivants :

Élément	Détails
<ul style="list-style-type: none">○ Décrire comment les fonds de contrepartie accentueront les retombées et amélioreront les résultats attendus de l'allocation pour le domaine prioritaire.	<ul style="list-style-type: none">○ Indiquer l'orientation proposée de ces fonds.
<ul style="list-style-type: none">○ Comment le financement supplémentaire permet d'obtenir des fonds supplémentaires auprès d'autres sources ou d'intensifier des interventions innovantes déjà en place, le cas échéant.	
<ul style="list-style-type: none">○ Si des fonds de contrepartie ont été reçus dans la période précédente, décrire les retombées de ces investissements.	

Question 1.6.B : Si des fonds de contrepartie ont été alloués pour la période d'allocation 2023-2025, décrire la façon dont les conditions programmatiques et d'accès ont été remplies.

Longueur recommandée : 0,5 page par domaine de fonds de contrepartie

Élément	Détails
<ul style="list-style-type: none">○ Comment les conditions programmatiques ont été remplies.	

- Comment les conditions d'accès ont été remplies.

Section 2. Maximiser l'impact

L'objectif de cette section est de soutenir les programmes du pays conçus pour atteindre les buts et objectifs tant nationaux que mondiaux. Les questions sont alignées sur la [stratégie du Fonds mondial pour la période 2023-2028](#), comme mentionné dans les [critères d'examen](#) du Comité technique d'examen des propositions. Les candidats sont encouragés à consulter les critères d'examen lors de la conception de leurs programmes afin de s'assurer que leurs demandes de financement au Fonds mondial sont stratégiquement alignées.

Les candidats sont tenus de décrire le programme général tout en soulignant les interventions faisant l'objet d'une demande de financement par le Fonds mondial, comme décrit à la section 1. Pour remplir cette section, les candidats doivent faire référence aux modules numérotés de la question 1.1, le cas échéant.

Mettre fin au sida, à la tuberculose et au paludisme

Question 2.1.A : Décrire en quoi le ou les programmes appuyés par le Fonds mondial font progresser l'objectif premier de mettre fin au sida, à la tuberculose et au paludisme.

Longueur recommandée : 1 page

Pour répondre à cette question, résumer les éléments suivants :

Élément	Détails
○ Manière dont la conception du programme contribue à l'atteinte des buts et objectifs nationaux et mondiaux de lutte contre la maladie.	○ Consulter la stratégie du Fonds mondial pour la période 2023-2028 pour obtenir la description des buts et objectifs mondiaux de lutte contre la maladie.
○ Lieu de mise en œuvre des principales interventions du programme et façon de faire pour obtenir les meilleurs résultats.	<ul style="list-style-type: none"> ○ Prendre en compte le choix de technologies et aux modalités de prestation de services, comme indiqué dans les notes d'information. ○ Prendre en compte les innovations, comme décrit dans les notes d'information. ○ Décrire les efforts et fournir les données utilisées pour déterminer les zones géographiques (à l'échelle infranationale) et les groupes de population prioritaires pour maximiser l'impact et réduire les lacunes programmatiques. ○ Si la demande comprend des modules sur le paludisme : Expliquer le processus de stratification et d'adaptation à l'échelle infranationale utilisé pour choisir la combinaison d'interventions. Fournir une analyse du rapport coût-efficacité, si possible. ○ Consulter la Note d'information technique sur l'optimisation des ressources pour en savoir plus sur les données pouvant être utilisées pour étayer l'optimisation de la distribution des ressources.

- Manière dont le programme intervient sur les conséquences du COVID-19.
- **Si la lutte contre la maladie a régressé ou n'a montré aucune amélioration** : indiquer comment le programme interviendra sur la cause première de cette absence d'amélioration.
- **Si la demande de financement comprend des modules à la fois sur la tuberculose et le VIH** : indiquer comment les programmes de lutte contre la tuberculose et le VIH permettront la mise en œuvre de stratégies et interventions conjointes.
- Faire référence aux conséquences liées au COVID-19 relevées à la question 1.3.
- Pour évaluer si une régression a eu lieu, prendre en compte à la fois l'augmentation de la charge de morbidité (augmentation de l'incidence ou de la mortalité) et la diminution de la couverture et des résultats.
- Prendre en compte la coordination entre les systèmes communautaires et de santé aux échelles nationale, infranationale et locale.
- Décrire les résultats et les gains d'efficacité attendus du programme conjoint.

Question 2.1.B : Inscrire les éléments essentiels du programme qui n'ont pas encore été atteints, expliquer pourquoi et décrire la méthode suggérée pour y parvenir dans les années à venir.

Longueur recommandée : 0,5 page par composante

Pour montrer que les programmes sont en voie de réaliser les éléments essentiels du programme, les candidats doivent indiquer les progrès réalisés pour atteindre ces normes, lesquelles sont détaillées dans les [notes d'information](#) respectives.

Pour répondre à cette question, résumer les éléments suivants :

Élément	Détails
○ Pour les candidats responsables de programmes de lutte contre la tuberculose ou le VIH : en se référant à l'onglet rempli Éléments essentiels du programme dans les tableaux de données essentielles, indiquer quels éléments essentiels du programme n'ont pas encore été atteints, et expliquer pourquoi.	○ Indiquer la méthode proposée pour atteindre chaque élément essentiel du programme et décrire comment les investissements proposés soutiendront la mise en œuvre de chacune de ces méthodes.
○ Pour les candidats responsables de programmes de lutte contre le paludisme : décrire l'état d'avancement de tout élément essentiel du programme présentant un écart, et expliquer cet écart.	○ Indiquer la méthode proposée pour atteindre chaque élément essentiel du programme et décrire comment les investissements proposés soutiendront la mise en œuvre de chacune de ces méthodes.

Si tous les éléments essentiels du programme ont été mis en œuvre, indiquer « Tous les éléments essentiels du programme ont été couverts. »

Systemes résistants et pérennes pour la santé

Question 2.2 : Décrire comment le programme appuyé par le Fonds mondial maximisera les systèmes pour la santé offrant des services de santé centrés sur la personne et intégrés pour favoriser les retombées, la résilience et la pérennité.

Longueur recommandée : 1,5 à 2,5 pages

Les candidats sont encouragés à en apprendre plus sur la maximisation des services de santé intégrés et centrés sur la personne dans la [Note d'information pour des systèmes résistants et pérennes pour la santé, les notes d'information sur le VIH, la tuberculose et le paludisme et les notes d'information technique associées](#).

Les candidats devraient se reporter à leur annexe sur les lacunes et les priorités en matière de SRPS afin de s'assurer de la cohérence de leur réponse.

Pour répondre à cette question, résumer les éléments suivants :

Élément	Détails
<ul style="list-style-type: none">○ Opportunités qui sont soutenues pour la prestation de services intégrés.	<ul style="list-style-type: none">○ Indiquer l'état d'avancement de la mise en œuvre de toute approche d'intégration adoptée dans les documents de stratégie nationale ou les directives cliniques.○ Indiquer les liens entre les services offerts par les établissements et les organisations communautaires et dirigées par la communauté, le cas échéant.○ Indiquer les liens avec les maladies non transmissibles, les troubles de santé mentale et toute autre co-infection ou comorbidité, le cas échéant.○ Décrire comment les plateformes de prestation de services (comme les soins prénatals et postnatals, la santé des enfants et la santé sexuelle et reproductive) sont renforcées pour inclure la prestation de services contre le VIH, la tuberculose et le paludisme.○ Si des services liés aux droits en matière de santé sexuelle et reproductive ou des services de santé reproductive, maternelle, néonatale, infantile et adolescente sont inclus : décrire comment l'intégration est axée sur les femmes dans toute leur diversité, les personnes de diverses identités de genre et leur partenaire, ainsi que sur les besoins uniques des adolescentes ; consulter la Note d'information technique sur le VIH, les droits humains et l'égalité de genre²⁸ et la Note d'information technique sur l'établissement des priorités aux fins de soutien de la santé et de l'allongement de la durée de vie chez les personnes vivant avec le VIH.²⁹
<ul style="list-style-type: none">○ Moyens de renforcer la qualité des services.	<ul style="list-style-type: none">○ Indiquer les principales priorités du programme en matière de qualité et s'appuyer sur les données et les analyses pertinentes sur la qualité des soins, en faisant référence à

²⁸ Note d'information technique sur le VIH, les droits humains et l'égalité de genre - https://www.theglobalfund.org/media/6575/core_hivhumanrightsgenderequality_technicalbrief_fr.pdf

²⁹ Note d'information technique sur l'établissement des priorités aux fins de soutien de la santé et de l'allongement de la durée de vie chez les personnes vivant avec le VIH - <https://www.theglobalfund.org/fr/applying-for-funding/design-and-submit-funding-requests/applicant-guidance-materials/>.

l'approche critique relative aux ressources humaines pour la santé et la qualité des soins décrite dans la [Note d'information sur les systèmes résistants et pérennes pour la santé](#).

- Décrire comment les interventions proposées pour améliorer la qualité des soins et l'efficacité des agents de santé répondent à ces priorités en lien avec les plateformes et modèles de prestation de services appropriés (tels que les services offerts par les établissements, les services offerts ou dirigés par la communauté ou tout autre service communautaire). Consulter l'annexe 1 de la [Note d'information pour des systèmes résistants et pérennes pour la santé](#).
- Décrire tout soutien pour l'amélioration des politiques, de la réglementation, de l'échange d'information ou du financement pour améliorer la prestation de services, le cas échéant.
- Consulter la [Note d'information technique sur l'implication du secteur privé](#)³⁰ pour en savoir plus.
- Manière dont les investissements renforceront l'implication du secteur privé (à but lucratif ou non lucratif) dans les programmes de lutte contre le VIH, la tuberculose et le paludisme.
- Mesures à prendre pour atténuer les conséquences environnementales potentielles des programmes suggérés.
- Indiquer toute évaluation existante ou prévue de la vulnérabilité et de l'adaptation aux changements climatiques.
- Décrire les efforts d'atténuation (quelle que soit la source de financement) et expliquer comment les investissements compléteront les efforts existants ou prévus.
- Indiquer les investissements dans les systèmes de gestion des déchets. Si le financement n'est pas demandé pour assurer la gestion des déchets, décrire les systèmes de gestion déjà en place.
- Indiquer comment les investissements permettent d'adopter et/ou d'encourager la logistique inverse, l'approvisionnement écologique, le recyclage et la reprise des produits en fin de vie.
- Le candidat doit se reporter à la [Note d'information technique pour une gestion durable des déchets médicaux](#).³¹
- **Si le programme est admissible au vaccin contre le paludisme** : indiquer comment l'introduction du vaccin contre le paludisme sera coordonnée.
- Indiquer les modalités de coordination existantes ou prévues avec le programme national de vaccination.
- Décrire le soutien offert par les partenaires techniques pour faciliter l'introduction du vaccin.
- Décrire les systèmes en place pour assurer le suivi des différentes composantes du programme et pour communiquer les données ventilées, les résultats et l'impact.

Les candidats doivent tenir compte du système de santé dans sa globalité, au-delà d'un simple programme de lutte contre les maladies. Si les candidats demandent du soutien pour les domaines mentionnés ci-dessous au moyen d'un module sur une maladie associée ou sur un SRPS, ils doivent résumer les éléments suivants :

³⁰https://www.theglobalfund.org/media/12511/ps_private-sector-engagement-technical_brief_fr.pdf

³¹ Note d'information technique pour une gestion durable des déchets médicaux - https://www.theglobalfund.org/media/9485/core_healthcarewastemanagement_technicalbrief_fr.pdf

Élément

○ Façon dont cette demande contribue au renforcement des systèmes communautaires.

○ Façon dont les programmes aideront à la planification et au développement intégrés du personnel, notamment pour les agents de santé communautaire, d'un bout à l'autre du continuum de soins pour les personnes atteintes du VIH, de la tuberculose et du paludisme.

○ Façon dont les programmes renforceront la gestion, la gouvernance et l'utilisation des données.

○ Façon dont les programmes renforceront et intégreront les systèmes de gestion des achats, de la chaîne d'approvisionnement et de réglementation en lien avec le VIH, la tuberculose et le paludisme afin d'améliorer l'accès équitable à des produits de santé de qualité.

○ Façon dont les programmes renforceront et intégreront les systèmes de laboratoire et les services de dépistage pour améliorer l'accès équitable au diagnostic.

Détails

○ Décrire les organisations communautaires ou dirigées par la communauté, notamment celles dirigées par les populations clés et vulnérables.

○ Consulter la [Note d'information technique sur le renforcement des systèmes communautaires](#)³² pour obtenir des conseils.

○ Décrire les investissements en ressources humaines pour la santé, notamment les agents de santé communautaire à tous les niveaux (y compris les pairs), et faire référence à l'approche critique relative aux ressources humaines pour la santé et à la qualité des soins décrite dans la [Note d'information sur les systèmes résistants et pérennes pour la santé](#) et à l'analyse sur les agents de santé communautaire dans le tableau des lacunes programmatiques.

○ Indiquer toutes les interventions de soutien ou de renforcement des politiques et systèmes de santé nécessaires à l'efficacité des ressources humaines pour la santé.

○ Indiquer les étapes pour améliorer la cueillette, l'analyse et l'utilisation de données ventilées recueillies au cours de la mise en œuvre du programme aux fins d'ajustement, y compris les données produites à l'échelle communautaire.

○ Décrire tout effort prévu en matière de systèmes numériques d'information sanitaire, et les besoins associés en gouvernance, en leadership et en gestion.

○ Consulter l'annexe 4 de la [Note d'information sur les systèmes résistants et pérennes pour la santé](#).

○ Décrire comment les investissements proposés amélioreront l'efficacité des systèmes transversaux de gestion des achats et de la chaîne d'approvisionnement, en faisant référence à l'approche critique de gestion des produits de santé décrite dans la [Note d'information sur les systèmes résistants et pérennes pour la santé](#).

○ Indiquer le soutien aux meilleures pratiques quant aux systèmes d'approvisionnement intégrés, comme décrit dans la [Note d'information technique sur la gestion des achats et de la chaîne d'approvisionnement](#).³³

○ Faire référence aux approches critiques pour l'intégration des systèmes de laboratoire comme décrit dans la [Note d'information sur les systèmes résistants et pérennes pour la santé](#).

○ Décrire comment les investissements proposés soutiendront une transition vers la conception de réseaux transversaux.

³² Note d'information technique sur le renforcement des systèmes communautaires - https://www.theglobalfund.org/media/6904/core_communitysystems_technicalbrief_fr.pdf

³³ Note d'information technique sur la gestion des achats et de la chaîne d'approvisionnement - https://www.theglobalfund.org/media/9245/core_supplychains_technicalbrief_fr.pdf

Participation et leadership des communautés les plus touchées

Question 2.3 : Décrire comment le programme appuyé par le Fonds mondial maximisera l'engagement et le leadership des communautés les plus touchées.

Longueur recommandée : 0,5 page

Pour répondre à cette question, résumer les éléments suivants :

Élément	Détails
<ul style="list-style-type: none">○ Façon dont les communautés engagées dans la conception de ces services ou dans l'élaboration de cette demande de financement ont été consultées lors de l'établissement des priorités et de la conception du programme.	
<ul style="list-style-type: none">○ Façon dont la rétroaction constante des communautés sera utilisée pour améliorer continuellement l'accessibilité, la disponibilité et la qualité des services.	<ul style="list-style-type: none">○ Décrire tout obstacle potentiel à la mobilisation et la rétroaction de la communauté et les mesures prévues pour lever ces obstacles.

Équité en matière de santé, égalité de genre et droits humains

Afin d'atteindre les cibles mondiales en matière de VIH, de tuberculose et de paludisme et de mettre fin aux épidémies de ces maladies, les pays devront intensifier les programmes qui tiennent compte du genre, réduisent les inégalités dans l'accès aux services et augmentent significativement la couverture de programmes complets pour lever les obstacles liés aux droits humains et au genre qui entravent l'accès aux services. La conception et les décisions entourant les programmes devraient être fondées sur des évaluations et analyses des questions de genre et des droits humains.

Dans leurs réponses aux questions suivantes, les candidats devraient expliquer comment ces évaluations ont été utilisées pour étayer leur demande. On demande aux candidats de joindre en annexe de la demande de financement les évaluations des questions de genre et relatives aux droits humains propres au pays, si disponibles.

Lors de l'examen de la demande, le Comité technique d'examen des propositions évaluera comment les programmes s'attaquent aux inégalités, font progresser l'égalité de genre et lèvent les obstacles liés au genre et aux droits humains dans l'accès aux services. Les candidats sont invités à consulter le [Manuel du candidat](#) pour en savoir plus.

Question 2.4.A : Décrire comment le programme appuyé par le Fonds mondial maximisera l'équité en matière de santé.

Longueur recommandée : 0,5 page

Il peut être utile pour les candidats d'utiliser l'[outil Innov8](#)³⁴ de l'Organisation mondiale de la Santé pour comprendre comment créer des programmes concrets, significatifs et fondés sur les données probantes pour s'attaquer aux inégalités du pays en ciblant les groupes mis de côté et en déterminant pourquoi ils le sont.

³⁴ Outil Innov8 - <https://www.who.int/publications/i/item/9789241511391>

Pour répondre à cette question, résumer les éléments suivants :

Élément	Détails
<ul style="list-style-type: none">○ Populations clés et vulnérables les plus touchées par les maladies visées par cette demande de financement et qui ont besoin d'une aide prioritaire.	<ul style="list-style-type: none">○ Harmoniser aux données sur les populations et aux tendances épidémiologiques dans les tableaux des données essentielles.○ Les données devraient être ventilées par genre et par âge pour chaque population, si disponibles. Fournir une cartographie des zones géographiques ou des analyses de sites, si disponibles.○ Si des populations générales ont été ciblées dans la colonne Populations de la question 1.1 : justifier leur inclusion dans cette demande.
<ul style="list-style-type: none">○ Inégalités majeures dans l'accès aux services et les résultats en matière de santé.	<ul style="list-style-type: none">○ Prendre en compte les inégalités fondées sur le lieu de résidence, la race ou l'origine ethnique, la profession, le genre ou le sexe, la religion, l'éducation, le statut socioéconomique et le capital social.
<ul style="list-style-type: none">○ Inégalités énumérées à la question précédente qui seront visées par le programme pour la période d'allocation 2023-2025 et façons d'intervenir.	<ul style="list-style-type: none">○ Prendre en compte les causes sous-jacentes de ces inégalités, notamment les facteurs sociaux et structurels.○ Prendre en compte les interventions pour répondre à ces inégalités.○ Prendre en compte les interventions qui réduisent le fardeau financier des populations clés et vulnérables.

Question 2.4.B : Décrire comment le programme appuyé par le Fonds mondial maximisera l'égalité des genres.

Longueur recommandée : 0,5 page

Dans leur réponse, les candidats devraient faire référence aux évaluations des questions de genre, si disponibles. Les candidats peuvent utiliser des évaluations des questions de genre existantes (p. ex. une évaluation menée dans le cadre d'un plan stratégique national) liées à chaque composante de la demande de financement. S'il n'existe aucune évaluation pertinente, il peut être utile pour les candidats qui entament une nouvelle évaluation de s'inspirer de l'[outil Malaria Matchbox](https://endmalaria.org/fr/node/3493)³⁵ de l'ONUSIDA, de l'[outil d'évaluation sexospécificités pour les ripostes nationales au VIH et à la tuberculose](https://stoptb.org/assets/documents/resources/publications/acsm/GenderAssessmentToolTB_HIV_FRENCH.pdf)³⁶ du Partenariat Halte à la Tuberculose, de l'[outil ONUSIDA d'évaluation basée sur le genre](https://www.unaids.org/fr/resources/documents/2019/unaidsgenderassessment-tool)³⁷ ou de l'[outil d'évaluation basée sur le genre](https://www.unaids.org/fr/resources/documents/2019/unaidsgenderassessment-tool)³⁸ du Partenariat Halte à la Tuberculose.

Les obstacles relevés pour l'établissement des priorités de cette section devraient être alignés sur les obstacles énumérés dans le tableau de la question 1.1.

Pour répondre à cette question, résumer les éléments suivants :

Élément	Détails
<ul style="list-style-type: none">○ Obstacles aux services de santé et aux résultats en matière de santé liés au genre.	<ul style="list-style-type: none">○ Prendre en compte les inégalités et les obstacles liés au genre dans le contexte du pays, les raisons pour lesquelles ils existent et leur incidence sur les résultats en matière de santé.○ Prendre en compte la manière dont le genre recoupe d'autres obstacles comme l'âge, le lieu de résidence, la race

³⁵ Outil « Malaria Matchbox » : <https://endmalaria.org/fr/node/3493>

³⁶ Outil d'évaluation sexospécificités pour les ripostes nationales au VIH et à la tuberculose -

https://stoptb.org/assets/documents/resources/publications/acsm/GenderAssessmentToolTB_HIV_FRENCH.pdf

³⁷ Outil ONUSIDA d'évaluation basée sur le genre - <https://www.unaids.org/fr/resources/documents/2019/unaidsgenderassessment-tool>

³⁸ Outil d'évaluation basée sur le genre du Partenariat Halte à la tuberculose - <https://www.unaids.org/fr/resources/documents/2019/unaidsgenderassessment-tool>

<ul style="list-style-type: none"> ○ Obstacles liés au genre énumérés à la question précédente qui seront visés par le programme pour la période d'allocation 2023-2025. ○ Façon dont les programmes sont conçus pour faire progresser l'égalité de genre. 	<p>ou l'origine ethnique, la profession, le genre ou le sexe, la religion, l'éducation, le statut socioéconomique et le capital social.</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Consulter les notes d'information techniques pour obtenir des exemples d'obstacles liés au genre. ○ Prendre en compte les causes sous-jacentes de ces obstacles, notamment les facteurs sociaux et structurels. ○ Prendre en compte une approche intégrée des questions d'égalité entre les sexes ou des interventions dédiées au genre.
--	--

Question 2.4.C : Décrire comment le programme appuyé par le Fonds mondial maximisera les droits humains.

Longueur recommandée : 0,5 page

Dans leur réponse, les candidats doivent faire référence à leurs évaluations des obstacles liés aux droits humains qui entravent l'accès aux services, si disponibles.

S'il n'existe aucune évaluation pertinente, les candidats sont encouragés à entamer une nouvelle évaluation au moyen de l'outil d'évaluation rapide (à venir) pour le VIH et la tuberculose ou de l'outil Malaria Matchbox pour le paludisme.

Les obstacles relevés pour l'établissement des priorités de cette section devraient être alignés sur les obstacles énumérés dans le tableau de la question 1.1.

Pour répondre à cette question, résumer les éléments suivants :

Élément	Détails
<ul style="list-style-type: none"> ○ Obstacles liés aux droits humains qui entravent l'accès aux services pour les populations ciblées à la question 2.4.A. 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Prendre en compte les obstacles liés aux droits humains, notamment la stigmatisation, la discrimination et la violence à l'égard des populations clés et vulnérables. ○ Prendre en compte les contextes juridiques et politiques actuels. ○ Prendre en compte les obstacles liés à l'âge, y compris le manque d'accès indépendant à des services de lutte contre le VIH ou liés aux droits en matière de santé sexuelle et reproductive. ○ Consulter les notes d'information techniques pour obtenir des exemples d'obstacles liés aux droits humains.
<ul style="list-style-type: none"> ○ Justification pour prioriser les obstacles visés par le programme. 	
<ul style="list-style-type: none"> ○ Interventions du programme pour lever ces obstacles pendant la période d'allocation 2023-2025. 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Prendre en compte les causes sous-jacentes de ces obstacles, notamment les facteurs sociaux et structurels.

Pérennité, financement national et mobilisation des ressources

Dans le cadre de la mise en œuvre de sa [Politique en matière de pérennité, de transition et de cofinancement](#)³⁹ et de sa [stratégie pour la période 2023-2028](#), le Fonds mondial encourage fortement les pays à relever et à corriger les principaux obstacles à la pérennité ainsi qu'à améliorer le financement national de la santé et des interventions de riposte nationale. Ces stratégies sont essentielles à l'obtention d'un impact programmatique et au maintien des avancées réalisées avec le soutien du Fonds mondial.

La présente section de la demande de financement porte spécifiquement sur la définition des principaux obstacles à la pérennité nuisant aux projets de riposte nationale et sur la description des mesures prises pour corriger et atténuer ces obstacles. Elle aborde aussi les tendances générales du financement des ripostes nationales contre les maladies, et la manière dont le pays tire parti du mécanisme de cofinancement du Fonds mondial.

Dans le cadre de la mise en œuvre de sa [Politique en matière de pérennité, de transition et de cofinancement](#)⁴⁰ et de sa [stratégie pour la période 2023-2028](#), le Fonds mondial encourage fortement les pays à relever et à corriger les principaux obstacles à la pérennité ainsi qu'à améliorer le financement national de la santé et des interventions de riposte nationale. Ces stratégies sont essentielles à l'obtention d'un impact programmatique et au maintien des avancées réalisées avec le soutien du Fonds mondial.

La présente section de la demande de financement porte spécifiquement sur la définition des principaux obstacles à la pérennité nuisant aux projets de riposte nationale et sur la description des mesures prises pour corriger et atténuer ces obstacles. Elle aborde aussi les tendances générales du financement des ripostes nationales contre les maladies, et la manière dont le pays tire parti du mécanisme de cofinancement du Fonds mondial.

Pour répondre aux questions ci-dessous, le candidat doit se reporter à la section sur le financement national dans la lettre d'allocation, à la [Note d'orientation sur la pérennité, la transition et le cofinancement](#), la [Note d'information technique sur l'optimisation des ressources](#), aux tableaux du paysage de financement et tableaux de lacunes programmatiques dûment remplis, à l'annexe sur les lacunes et les priorités en matière de SRPS, aux plans stratégiques nationaux (coûts y compris) et aux autres documents nationaux pertinents, tels que des stratégies de financement du secteur de la santé, des plans de pérennité et/ou un plan de travail en vue de la transition, le cas échéant. Si l'information se trouve dans des documents du pays, le candidat peut indiquer les sections précises des documents fournis au lieu d'en fournir une description dans le texte.

Question 2.5.A : Décrire les principaux obstacles à la pérennité de la riposte nationale et les efforts pour les surmonter.

Longueur recommandée : 0,5 page

En répondant à cette question, le candidat doit considérer la façon dont la demande de financement de même que les réformes de financement de la santé et/ou autres initiatives prévues par le pays corrigent ces problèmes.

Résumer les éléments suivants :

Élément	Détails
<ul style="list-style-type: none">○ Principaux obstacles liés à la pérennité ; mesures prises et mesures prévues pour y remédier.	<ul style="list-style-type: none">○ Prendre en compte les différentes dimensions de la pérennité, notamment :<ul style="list-style-type: none">▪ les aspects financiers ;▪ les programmes ;▪ les systèmes de santé et communautaires ;

³⁹ Politique en matière de pérennité, de transition et de cofinancement - https://www.theglobalfund.org/media/4223/bm35_04-sustainabilitytransitionandcofinancing_policy_fr.pdf

⁴⁰ Politique en matière de pérennité, de transition et de cofinancement - https://www.theglobalfund.org/media/4223/bm35_04-sustainabilitytransitionandcofinancing_policy_fr.pdf

- la gouvernance.
 - Indiquer si les différents obstacles sont visés par la demande de financement, par le financement à effet catalyseur du Fonds mondial ou par d'autres initiatives entreprises par le pays.
 - Pour en savoir plus, consulter la [Note d'orientation sur la pérennité, la transition et le cofinancement](#), qui décrit une grande variété d'obstacles à la pérennité de la riposte nationale et peut orienter les réponses à cette question.
- Obstacles à la pérennité des programmes et des services de santé financés principalement par des sources externes (dont le Fonds mondial) et mesures prises et prévues pour y remédier.
 - Prendre en compte les difficultés des organisations communautaires et dirigées par la communauté qui dépendent souvent fortement d'un financement externe. Le cas échéant, décrire le cadre juridique porteur lié au financement public et à l'établissement de contrats (souvent appelés « contractualisation sociale ») pour la prestation de services fournis par des organisations communautaires et dirigées par la communauté et de la société civile et destinés notamment aux populations clés et vulnérables.
 - Fournir une analyse de toute dépendance particulière au financement du Fonds mondial pour des interventions clés, en particulier celles qui sont essentielles à l'impact de la riposte nationale, en tenant compte des contextes programmatique et épidémiologique.
- Réformes du financement de la santé et initiatives visant à renforcer le financement global de la santé et de la riposte nationale.
 - Décrire les réformes du financement de la santé et les initiatives visant à renforcer le financement du secteur de la santé et de la riposte nationale. Quelques exemples :
 - réformes du financement de la santé, notamment pour soutenir une mobilisation accrue des ressources, la mise en commun des ressources et l'achat stratégique de services et produits de santé ;
 - élaboration de stratégies de financement de la santé ou mise en œuvre de stratégies existantes ;
 - efforts déployés pour concrétiser et financer la couverture sanitaire universelle ;
 - analyse des difficultés liées à la pérennité financière et à la transition ;
 - autres efforts déployés pour consolider la pérennité financière.
 - Indiquer les contributions existantes d'autres partenaires pour soutenir les initiatives et réformes du financement de la santé.
 - Expliquer en quoi la demande de financement appuie les initiatives et réformes du secteur de la santé prévues ou en cours, le cas échéant.
- Changements dans le financement national ou externe.
 - Indiquer l'ajout ou le retrait de tout donateur important ou une augmentation ou diminution importante du financement national.
 - Indiquer tout récent gain providentiel (p. ex. pétrole, exploitation minière) et/ou les répercussions externes sur l'économie.

- Autres difficultés ayant une incidence sur la disponibilité du financement et la pérennité de la riposte nationale.
- Décrire toute autre difficulté (non abordée ci-dessus) qui pourrait avoir une incidence sur le financement disponible et la pérennité de la riposte nationale.

Cofinancement

Cette section explique spécifiquement comment et dans quelle mesure le pays a honoré ses engagements de cofinancement pour la période d'allocation 2020-2022, et comment il augmentera le financement national et le cofinancement de la riposte nationale et des systèmes de santé au cours de la période d'allocation 2023-2025. Au moment d'étudier les questions ci-dessous et de formuler une réponse, le pays doit prendre en compte les exigences de cofinancement du Fonds mondial telles que décrites dans la [Note d'orientation sur la pérennité, la transition et le cofinancement](#) et se reporter particulièrement à la section sur le financement national dans la lettre d'allocation.⁴¹

Il est essentiel d'inclure les renseignements complémentaires aux questions suivantes dans la demande de financement, y compris les sources des données liées au financement des systèmes de santé, des projets de riposte nationale et des engagements de cofinancement. Les candidats sont aussi encouragés à joindre des lettres d'engagement si celles-ci sont déjà disponibles, même si elles ne sont pas exigées avant l'établissement de la subvention.

Il est également important d'assurer la cohérence entre l'information de la demande de financement, le tableau de paysage du financement et la lettre d'engagement officielle (si elle est présentée au moment de la demande de financement).

Question 2.5.B : Expliquer comment les engagements de cofinancement pour la période d'allocation 2020-2022 ont été honorés.

Longueur recommandée : 0,5 page

Résumer les éléments suivants :

Élément	Détails
○ Tendances des dépenses publiques consacrées à la santé.	<ul style="list-style-type: none"> ○ Expliquer globalement comment les dépenses publiques consacrées à la santé ont évolué au cours de la période d'allocation 2020-2022 par rapport à la période d'allocation 2017-2019, en mentionnant les montants totaux et la part des dépenses publiques dévolue à la santé. ○ Décrire brièvement les tendances (en citant les justificatifs et les sources d'information utilisées), surtout s'il y a eu une baisse ou une hausse substantielle des dépenses publiques consacrées à la santé.
○ Augmentation des investissements nationaux en soutien à des projets de riposte nationale au cours de la période d'allocation 2020-2022.	<ul style="list-style-type: none"> ○ Indiquer les investissements nationaux en soutien aux SRPS et aux projets de riposte nationale et mentionner leur provenance de même que les sources d'information utilisées.

⁴¹ Les rapports du PEPFAR sur l'alignement des ressources pour le VIH doivent également être consultés lors de la préparation de cette section pour les pays suivants : *Afrique du Sud, Angola, Bénin, Birmanie, Botswana, Burkina Faso, Burundi, Cambodge, Cameroun, Côte d'Ivoire, El Salvador, Eswatini, Éthiopie, Ghana, Guatemala, Guyana, Haïti, Honduras, Inde, Indonésie, Jamaïque, Kazakhstan, Kenya, Laos, Lesotho, Libéria, Malawi, Mali, Mozambique, Namibie, Népal, Nicaragua, Nigéria, Ouganda, Panama, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Philippines, RDC, République dominicaine, République kirghize, Rwanda, Sénégal, Sierra Leone, Soudan du Sud, Tadjikistan, Tanzanie, Thaïlande, Togo, Ukraine, Vietnam, Zambie, Zimbabwe*. Veuillez contacter votre gestionnaire de portefeuille du Fonds pour accéder à ce document.

- Indiquer si les investissements supplémentaires satisfont aux exigences de la [Politique en matière de pérennité, de transition et de cofinancement](#).
- Assurer la cohérence de ces informations avec celles fournies dans l'analyse détaillée des lacunes du tableau du paysage de financement.
- Domaines programmatiques particuliers appuyés par le cofinancement national et augmentation des investissements du pays dans ces domaines au fil du temps.
- **Si le candidat a accepté de financer des interventions programmatiques ou activités particulières dans le cadre de ses engagements de cofinancement pour la période d'allocation 2020-2022** : préciser lesdits engagements et indiquer dans quelle mesure ils ont été honorés.
- Dans certains cas, le Fonds mondial et les pays ont convenu de certaines activités très spécifiques qui seront financées dans le cadre d'engagements de cofinancement. Si c'est le cas pour la présente demande, détailler les engagements et indiquer dans quelle mesure ils ont été honorés.
- **Si le pays n'a pas entièrement honoré ses engagements de cofinancement pour la période d'allocation 2020-2022** : expliquer pourquoi.
- Justifier le fait que le pays n'a pas honoré ses engagements de cofinancement et préciser toute mesure prévue pour lever ces obstacles lors de la prochaine période d'allocation.

Question 2.5.C : Décrire comment s'accroîtra le cofinancement au cours de la période d'allocation 2023-2025, quels seront les dispositifs de suivi et de rapport utilisés, et quelles sont les mesures prévues pour pallier les déficits de financement restants.

Longueur recommandée : 1 page

Résumer les éléments suivants :

Élément	Détails
○ Dépenses publiques prévues pour la santé.	<ul style="list-style-type: none"> ○ Expliquer globalement comment évolueront les dépenses publiques consacrées à la santé au cours de la période d'allocation 2023-2025 par rapport à la période d'allocation 2020-2022, en mentionnant les montants totaux et la part des dépenses publiques dévolue à la santé. ○ Décrire brièvement les tendances (en citant les justificatifs et les sources d'information utilisées), surtout s'il y a une baisse ou une hausse substantielle des dépenses publiques prévues pour la santé.
○ Augmentation du cofinancement au cours de la période d'allocation 2023-2025, engagement financier global et montants supplémentaires destinés à être investis dans les SRPS et les projets de riposte nationale.	<ul style="list-style-type: none"> ○ Expliquer sommairement comment s'accroîtra le cofinancement au cours de la période d'allocation 2023-2025 (en citant les justificatifs et les sources d'information utilisées). ○ Indiquer si les engagements supplémentaires satisfont aux exigences de la Politique en matière de pérennité, de transition et de cofinancement.

- Si les engagements ne sont pas suffisamment conformes à la Politique en matière de pérennité, de transition et de cofinancement, expliquer pourquoi.
- Assurer la cohérence de ces informations avec celles fournies dans le tableau du paysage de financement.
- Assurer la cohérence avec la lettre d'engagement du pays, si celle-ci est déposée en même temps que la demande de financement.
- Domaines programmatiques à soutenir par le cofinancement.
 - Fournir une vue d'ensemble des besoins de financement pour le plan stratégique national et les principaux facteurs de coûts.
 - Indiquer les principales interventions du plan stratégique national qui seront soutenues par le cofinancement.
 - Assurer la cohérence avec l'analyse détaillée des lacunes du tableau du paysage de financement.
 - Assurer la cohérence avec l'analyse de la couverture des interventions du tableau des lacunes programmatiques.
 - Assurer la cohérence avec la lettre d'engagement du pays, si celle-ci est déposée en même temps que la demande de financement.
- Déficits de financement restants pour les principaux axes programmatiques, le cas échéant.
 - Décrire le financement disponible et les déficits pour les principaux axes programmatiques.
 - Assurer la cohérence de l'information avec celle du tableau du paysage de financement, notamment le déficit général et le détail des déficits de financement.
- Mesures prévues pour cibler des ressources nationales ou des gains d'efficacité afin de réduire les déficits de financement pour la période d'allocation 2023-2025.
 - Décrire les actions prévues pour cibler des ressources nationales supplémentaires ou d'autres sources de financement, ou pour améliorer l'efficacité des ressources actuelles afin de réduire les déficits de financement des principaux axes programmatiques.
- Suivi et communication des engagements de cofinancement.
 - Décrire les mesures de suivi et de communication au Fonds mondial des engagements de cofinancement pour la période d'allocation 2023-2025.
 - Si une lettre d'engagement est jointe à la demande de financement, elle doit indiquer les mesures de vérification et de communication des engagements.
- Façon dont la demande de financement contribue à une production et une utilisation améliorées de données de qualité sur le financement du secteur de la santé.
 - Le cas échéant, décrire comment la demande de financement contribue à renforcer les systèmes de gestion des finances publiques et/ou l'institutionnalisation de mécanismes de suivi des dépenses.
- Façon dont la demande de financement soutient les dépenses nationales pour des produits de santé utilisés pour la prévention, le diagnostic et le traitement des maladies, et pour des investissements dans des systèmes de gestion des achats
 - Décrire les systèmes de suivi de ces dépenses.

et de la chaîne
d'approvisionnement.

Question 2.5.D : Le cas échéant, décrire les modalités spécifiques concernant les méthodes de financement innovant liées à la présente demande de financement ou à la riposte nationale.

Longueur recommandée : 0,5 page

Pour en savoir plus sur les méthodes de financement innovant, consulter la section correspondante de la [Note d'orientation sur la pérennité, la transition et le cofinancement](#).

Citer dans cette section tout document décrivant les méthodes de financement innovant, l'inclure dans la liste des abréviations et des annexes et le joindre à la demande.

Le Fonds mondial encourage les investissements par l'entremise de plateformes conjointes en vue de traiter les domaines hautement prioritaires aux niveaux national ou sous-régional. Ces investissements conjoints mettent à profit les capacités d'autres institutions ainsi que des financements supplémentaires qui permettent d'optimiser l'impact dans la lutte contre les maladies, de mettre en place la couverture sanitaire universelle et d'assurer la pérennité du système de santé.

Résumer les éléments suivants :

Élément	Détails
<ul style="list-style-type: none">○ Tout effort pour utiliser des modalités de financement innovant décrites précisément dans la stratégie du Fonds mondial pour la période 2023-2028.○ Méthode de financement innovant.	<ul style="list-style-type: none">○ Les modalités incluent le financement mixte ou conjoint et l'initiative Debt2Health.○ Indiquer :<ul style="list-style-type: none">▪ les buts et objectifs spécifiques ;▪ la structure ;▪ les partenaires concernés ;▪ les montants ;▪ les délais ;▪ les modalités d'utilisation ;▪ la cohérence avec la demande de financement et les ripostes nationales.

Si aucune méthode de financement innovant n'a été utilisée, indiquer « Aucune méthode de financement innovant utilisée ».

Préparation aux pandémies

Question 2.6 : Décrire en quoi les programmes appuyés par le Fonds mondial renforceront les capacités indispensables à la riposte aux épidémies de maladies infectieuses, de même qu'à leur détection et leur prévention.

Longueur recommandée : 1 page

Les candidats sont encouragés à se reporter à la [Note d'information sur les systèmes résistants et pérennes pour la santé](#) avant d'élaborer leurs réponses à cette question.

Les investissements dans ce domaine devraient être axés sur le renforcement des capacités de préparation aux pandémies plutôt que sur le volet de la riposte. Il est reconnu que les investissements

dans la « préparation à la riposte » (notamment dans la capacité d'appoint) peuvent être difficiles à distinguer des interventions d'urgence sanitaire réelles dans certains contextes et dans certaines circonstances. Toutefois, ces investissements devraient se concentrer sur la planification de capacités suffisantes pour assurer une riposte efficace, sans réellement financer des interventions spécifiques.

Résumer les éléments suivants :

Élément	Détails
<ul style="list-style-type: none"> ○ État d'avancement des évaluations courantes et de l'évaluation des lacunes dans les résultats des mesures de préparation et d'intervention en fonction du cadre de suivi et d'évaluation du Règlement sanitaire international. 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Prendre en compte les évaluations externes conjointes, les examens a posteriori et les exercices de simulation, en plus des nouvelles mesures de respect des délais, le cas échéant.
<ul style="list-style-type: none"> ○ Information sur l'état d'avancement d'autres stratégies connexes (entre autres pour les pandémies d'influenza, le COVID-19, le virus Ebola et le choléra), lorsqu'elle est disponible. 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Si cette information est résumée dans les documents nationaux, fournir des numéros de page et des titres de sections pertinentes au lieu d'un résumé.
<ul style="list-style-type: none"> ○ Se reporter aux priorités opérationnelles à court, à moyen et à long terme, telles qu'elles figurent dans le Règlement sanitaire international et les plans d'action nationaux pour la sécurité sanitaire, ainsi qu'à d'autres stratégies connexes (entre autres pour les pandémies d'influenza, le virus Ebola et le choléra), lorsqu'elles sont disponibles. 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Indiquer si un financement est disponible pour ces priorités.
<ul style="list-style-type: none"> ○ Priorités opérationnelles à court, à moyen et à long terme pour la préparation aux pandémies d'après le plan et les stratégies présentés à la question 1.3. 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Indiquer si un financement est disponible pour ces priorités.
<ul style="list-style-type: none"> ○ Mesures prises pour harmoniser les programmes conjoints de lutte contre le VIH, la tuberculose et le paludisme, pour tirer des leçons de la riposte efficace à ces pandémies et pour contribuer à la conception et à la mise en œuvre d'un plan complet de 	

préparation aux pandémies aux niveaux national et local.

- Comment les programmes renforcent les capacités indispensables à la riposte aux épidémies de maladies infectieuses, ainsi qu'à leur détection et à leur prévention.
- Comment les investissements proposés pour la préparation aux pandémies complètent les investissements dans le renforcement des systèmes communautaires et de santé.

Section 3. Mise en œuvre

Dans cette section, les candidats doivent décrire comment les programmes seront efficacement mis en œuvre et centrés sur les communautés, et comment ils limiteront les risques pour les programmes et les populations.

Les questions sont alignées sur les [critères d'examen](#) du Comité technique d'examen des propositions. Les candidats sont encouragés à consulter ces critères lors de la conception de leurs programmes afin de s'assurer que leurs demandes de financement au Fonds mondial sont stratégiquement orientées.

Si une modalité de paiement en fonction des résultats est incluse dans la demande de financement, indiquer, dans l'une des réponses aux questions, les modalités de mise en œuvre et les risques concernant le paiement (le cas échéant).

Modalités de mise en œuvre

Question 3.1.A : Décrire les modifications apportées aux modalités de mise en œuvre qui maximiseront l'efficacité de la mise en œuvre et optimiseront l'efficience.

Longueur recommandée : 0,5 page

Résumer les éléments suivants :

Élément	Détails
<ul style="list-style-type: none">○ Récipiendaires principaux proposés par le candidat.	<ul style="list-style-type: none">○ Indiquer si les récipiendaires principaux sont maintenus ou s'il s'agit de nouveaux acteurs de mise en œuvre.○ Pour les demandes de financement qui comportent une composante SRPS : Indiquer les récipiendaires principaux qui mettront en œuvre les investissements SRPS.
<ul style="list-style-type: none">○ Tout changement prévu aux modalités de mise en œuvre de la subvention en cours pour maximiser l'efficacité et l'efficience de la mise en œuvre.	<ul style="list-style-type: none">○ Prendre en compte tout changement à la portée géographique ou à l'échelle du programme, de même que les méthodes pour distribuer efficacement les ressources à l'échelle infranationale.○ Décrire tout changement apporté pour combler les lacunes des performances antérieures.○ Décrire les modalités de mise en œuvre en lien avec les investissements en préparation aux pandémies.

- Renforcement des liens entre les secteurs public, communautaire et privés à but lucratif et non lucratif.
- Décrire les efforts pour fournir des biens et services au coût le plus bas à long terme et pour obtenir des gains d'efficacité.
- Indiquer le rôle des fournisseurs privés dans les modalités de mise en œuvre.
- Décrire comment les obstacles quant aux coûts, à la qualité et à la communication des données seront surmontés (tel que décrit dans la [Note d'information technique sur l'implication du secteur privé](#)⁴² et la [Note d'information technique sur l'optimisation des ressources](#)).
- Mettre en lumière les liens entre les services offerts par les établissements et ceux offerts par la communauté.
- Prendre en compte les efforts pour s'assurer que les ressources sont du bon type et de bonne qualité et qu'elles sont acquises au coût le plus bas à long terme.
- Prendre en compte les mesures permettant de réaliser des économies, telles que l'intégration, les économies d'échelle et la simplification des modalités de mise en œuvre.
- Décrire les efforts pour réduire les coûts de gestion du programme.
- Décrire les efforts pour réduire au maximum les risques fiduciaires et renforcer l'économie par l'exploitation ou le renforcement des processus de gestion des achats et des finances.
- Gestion de la coordination entre les mécanismes actuels et les référents du Règlement sanitaire international.
- **Si une entité locale n'est pas proposée comme récipiendaire principal :** expliquer les mesures que prendront les organisations non gouvernementales ou les autres récipiendaires principaux pour garantir le transfert des compétences requises aux institutions gouvernementales ou non gouvernementales locales.
- Fournir un échéancier, le cas échéant.

Cette section doit être complétée avec la cartographie des modalités de mise en œuvre, comme il est indiqué dans le document [Instructions concernant la schématisation des modalités de mise en œuvre](#).⁴³

Question 3.1.B : Décrire le rôle que joueront les organismes communautaires dans la mise en œuvre des programmes appuyés par le Fonds mondial.

Longueur recommandée : 0,5 page

Résumer les éléments suivants :

Élément	Détails
○ Rôle des organisations communautaires et dirigées par	○ Consulter la Note d'information technique sur le renforcement des systèmes communautaires pour en savoir

⁴²https://www.theglobalfund.org/media/12511/ps_private-sector-engagement-technical_brief_fr.pdf

⁴³ Instructions concernant la schématisation des modalités de mise en œuvre - https://www.theglobalfund.org/media/7023/fundingmodel_implementationmapping_guidelines_fr.pdf

la communauté dans les modalités de mise en œuvre.

plus sur les organisations communautaires et dirigées par la communauté.

- Actions menées pour lever les obstacles qui limitent l'inclusion des organisations communautaires et dirigées par la communauté dans la mise en œuvre.

- Comparer les avantages financiers et les coûts de faire appel ou non aux organisations communautaires et dirigées par la communauté plutôt qu'à d'autres parties prenantes.
- **Si une stratégie relative à des systèmes communautaires et dirigés par la communauté est en place** : fournir une référence ici et l'inclure dans la liste des abréviations et des annexes.
- Indiquer toute activité gouvernementale pour permettre ou faciliter la collaboration avec les organisations communautaires et dirigées par la communauté, les organisations de la société civile et les entités de mise en œuvre non gouvernementales.
- Indiquer les principales lacunes des systèmes ou les principaux obstacles au rôle des organisations dirigées par la communauté dans la mise en œuvre et décrire comment la demande de financement comble ces lacunes ou lève ces obstacles (qu'ils soient politiques, juridiques, financiers, liés à la capacité, etc.).
- Indiquer les lacunes ou obstacles liés à la contractualisation sociale, au suivi de programmes et au dialogue à portée politique. Décrire tout effort pour renforcer les capacités et assurer la pérennité.

Principaux risques et mesures d'atténuation

Le Fonds mondial a relevé les domaines de risques programmatiques suivants devant être pris en compte lors de l'élaboration de la demande de financement :

- A. Achat de produits de santé, gestion des produits de santé et activités de laboratoire ;
- B. Flux des données en provenance des points de prestation de services ;
- C. Questions financières ou fiduciaires.

Pour chacun des domaines de risque, les candidats doivent fournir jusqu'à trois principaux risques et mesures d'atténuation (pour un total allant jusqu'à neuf). Dans le cas où les candidats considèrent qu'il n'existe aucun risque important, ils doivent confirmer qu'ils ont évalué la question et qu'ils n'ont relevé aucun risque important.

Les candidats peuvent mentionner d'autres risques lors de l'établissement de la subvention, mais ne doivent pas les ajouter dans la demande de financement.

Question 3.2.A : Décrire jusqu'à trois risques et mesures d'atténuation liés à l'achat de produits de santé, à la gestion des produits de santé et aux activités de laboratoire.

Longueur recommandée : 0,5 page par risque et mesure d'atténuation correspondante

Domaine de risque

Éléments à considérer

- Risques émergents pour les systèmes de laboratoire, accompagnés de toute mesure d'atténuation correspondante,
- Prendre en compte les risques liés à la gestion des déchets de laboratoire.
- Prendre en compte les capacités en matière de ressources humaines, l'entretien des équipements de laboratoire, les

du nom de la personne responsable et d'une mention indiquant si les risques sont déjà atténués.

systèmes d'assurance qualité, l'infrastructure de laboratoire et l'intégration de plateformes de diagnostic des maladies.

- Risques émergents pour l'achat, la quantification et la mise au rebut des produits de santé.
 - Risques émergents pour les activités liées à la chaîne d'approvisionnement nationale.
 - Risques émergents pour la qualité des produits de santé.
- Prendre en compte les risques liés à la portée, à l'envergure et à la couverture géographique.
 - Prendre particulièrement en compte les modalités liées à la chaîne d'approvisionnement pour le stockage et la distribution des produits ainsi que la gestion des déchets pharmaceutiques.
 - Prendre en compte la gestion, le stockage et la diffusion des données.
 - Prendre en compte la gestion des déchets.
 - Prendre en compte les risques pouvant nuire à l'aboutissement des livraisons.

Résumer les éléments suivants :

Élément	Détails
○ Tout risque précédemment ciblé dans ce domaine qui soit déjà atténué.	○ Expliquer comment les risques seront atténués et indiquer qui se chargera des mesures d'atténuation.
○ Tout risque précédemment ciblé dans ce domaine dont l'atténuation est prévue au programme de la période d'allocation 2023-2025.	○ Expliquer comment les risques seront atténués et indiquer qui se chargera des mesures d'atténuation.
○ Tout risque résiduel important ciblé dans ce domaine qui n'est pas atténué par des subventions existantes ou qui ne sera pas atténué par le programme de subventions de la période d'allocation 2023-2025.	○ Expliquer pourquoi les risques ne peuvent pas être atténués et devraient être acceptés.

Si aucun risque important n'est relevé, indiquer « Aucun risque important ».

Question 3.2.B : Décrire jusqu'à trois risques et mesures d'atténuation liés au flux des données en provenance des points de prestation de services.

Longueur recommandée : 0,5 page par risque et mesure d'atténuation correspondante

Domaine de risque	Éléments à considérer
○ Risques émergents pour le flux des données de systèmes de suivi et d'évaluation allant des points de prestation de services au bénéficiaire principal ou au Fonds mondial.	<ul style="list-style-type: none">○ Prendre en compte les risques liés à la portée, à l'envergure et à la couverture géographique.○ Prendre en compte les risques liés à la collecte des données requises, à leur qualité et à leur utilisation pour mesurer l'impact des programmes et orienter les décisions relatives aux programmes.

Résumer les éléments suivants :

Élément	Détails
○ Tout risque précédemment ciblé dans ce domaine qui soit déjà atténué.	○ Expliquer comment les risques seront atténués et indiquer qui se chargera des mesures d'atténuation.
○ Tout risque précédemment ciblé dans ce domaine dont l'atténuation est prévue au programme de la période d'allocation 2023-2025.	○ Expliquer comment les risques seront atténués et indiquer qui se chargera des mesures d'atténuation.
○ Tout risque résiduel important ciblé dans ce domaine qui n'est pas atténué par des subventions existantes ou qui ne sera pas atténué par le programme de subventions de la période d'allocation 2023-2025.	○ Expliquer pourquoi les risques ne peuvent pas être atténués et devraient être acceptés.

Si aucun risque important n'est relevé, indiquer « Aucun risque important ».

Question 3.2.C : Décrire jusqu'à trois risques et mesures d'atténuation liés aux questions financières ou fiduciaires.

Longueur recommandée : 0,5 page par risque et mesure d'atténuation correspondante

Domaine de risque	Éléments à considérer
○ Risques liés aux questions fiduciaires ou de fraude selon les modalités de mise en œuvre ou les nouvelles activités suggérées.	○ Prendre en compte les principaux facteurs et causes fondamentales des risques liés aux domaines suivants : flux des fonds ; fraude, corruption et vol ; rapport coût-efficacité (économie).
○ Risques liés à la comptabilité et aux rapports financiers selon les modalités de mise en œuvre ou les nouvelles activités suggérées.	○ Prendre en compte les principaux moteurs et principales causes fondamentales des risques liés aux modalités d'audit et de gestion financière.

Résumer les éléments suivants :

Élément	Détails
○ Tout risque précédemment ciblé dans ce domaine qui soit déjà atténué.	○ Expliquer comment les risques seront atténués et indiquer qui se chargera des mesures d'atténuation.
○ Tout risque précédemment ciblé dans ce domaine dont l'atténuation est prévue au programme de la période d'allocation 2023-2025.	○ Expliquer comment les risques seront atténués et indiquer qui se chargera des mesures d'atténuation.
○ Tout risque résiduel important ciblé dans ce domaine qui n'est pas atténué par des subventions existantes ou qui	○ Expliquer pourquoi certains risques ne peuvent pas être atténués.

ne sera pas atténué par le programme de subventions de la période d'allocation 2023-2025.

Si aucun risque important n'est relevé, indiquer « Aucun risque important ».

Annexe 1 : Liste de vérification des documents à envoyer

Cette liste de vérification présente au candidat chacun des éléments clés à déposer avec la demande de financement, en plus des exigences de dépôt et les liens vers d'autres ressources pertinentes à l'examen complet du programme.

Documents examinés par le Comité technique d'examen des propositions

Élément	Description	Exigence de dépôt	Instructions	Complément d'information	Mise à disposition
<input type="checkbox"/> Formulaire de demande de financement avec examen complet	Le formulaire de demande est utilisé pour proposer et justifier le financement demandé.	Le candidat est informé dans sa lettre d'allocation s'il doit utiliser le document type de la demande de financement avec examen complet.	Le document contient les instructions relatives au document type de la demande de financement avec examen complet.	Les webinaires et les formations en ligne sur la demande de financement avec examen complet sont disponibles sur iLearn.	L'équipe de pays remettra au candidat le document type de demande de financement en format Word. Des versions PDF sont disponibles sur le site Web du Fonds mondial à titre de référence.
<input type="checkbox"/> Cadre de performance	Le cadre de performance montre comment le candidat fera le suivi des résultats tout au long du programme financé par le Fonds mondial.	Le candidat est tenu de soumettre un cadre de performance avec chaque demande de financement.	Les instructions pour les tableaux sont incluses dans le document type.	Une formation en ligne sur le cadre de performance sera offerte sur iLearn.	Propre à chaque candidat, le document type du cadre de performance est transmis par l'équipe de pays.
<input type="checkbox"/> Budget détaillé	Le budget indique le coût des interventions prioritaires pour le financement.	Le candidat doit joindre un budget détaillé à chaque demande de financement.	Les instructions pour les tableaux sont incluses dans le document type.	Une formation en ligne sur le budget sera offerte sur iLearn.	Propre à chaque candidat, le document type du budget est transmis par l'équipe de pays.

Élément	Description	Exigence de dépôt	Instructions	Complément d'information	Mise à disposition
<input type="checkbox"/> Tableau des lacunes programmatiques	Le tableau des lacunes programmatiques vise à relever les principales lacunes en matière de couverture dans le pays pour chaque module ou intervention, et à analyser la façon dont ces lacunes peuvent être comblées par le Fonds mondial et d'autres formes d'appui.	Tous les candidats qui demandent le financement des services doivent soumettre ce document. Si aucune prestation de services n'est demandée, le candidat n'a pas à soumettre cette annexe. À la place, il peut utiliser le document type du cadre de performance et ne remplir que la section relative à la mesure du suivi dans le plan de travail.	Les instructions pour les tableaux sont incluses dans chaque document type. Le tableau des lacunes programmatiques concernant les agents de santé communautaires peut être utilisé pour les trois maladies et les SRPS.	Une formation en ligne sur le tableau des lacunes programmatiques sera offerte sur iLearn.	Disponible sur la page Formulaires de demande de financement et documents connexes . Il existe des tableaux de déficits programmatiques distincts pour : <ul style="list-style-type: none"> • le paludisme. • la tuberculose. • le VIH. • la tuberculose/le VIH. • les agents de santé communautaire.
<input type="checkbox"/> Tableau du paysage de financement	Le tableau du paysage de financement fournit des informations financières sur le financement de la riposte nationale aux maladies et du système de santé.	Tous les candidats doivent soumettre ce document.	Les instructions pour les tableaux sont incluses dans le document type. Pour toute question, veuillez communiquer avec l'équipe de pays du Fonds mondial et le spécialiste en financement de la santé assigné au pays.	Une formation en ligne sur le tableau du paysage de financement sera offerte sur iLearn.	Disponible sur la page Formulaires de demande de financement et documents connexes .
<input type="checkbox"/> Demande de financement hiérarchisée au-delà de la somme allouée	La demande de financement hiérarchisée au-delà de la somme allouée (PAAR) représente des modules et des interventions stratégiques supplémentaires fondés	Une PAAR d'au moins un élément (comme l'intensification d'une activité) est requise pour chaque demande de financement. Des interventions déjà approuvées par le Comité technique d'examen des propositions peuvent donc être immédiatement intégrées dans une subvention lorsque des gains d'efficacité sont constatés pendant	Des instructions sont incluses dans le document type.		Propre à chaque candidat, le document type de la PAAR est transmis par l'équipe de pays.

Élément	Description	Exigence de dépôt	Instructions	Complément d'information	Mise à disposition
	sur des données probantes et chiffrés en vue d'investissements qui ne sont pas inclus dans le montant de l'allocation.	l'établissement de la subvention et sa mise en œuvre. Les candidats peuvent aussi déposer une demande hiérarchisée de financement au-delà de la somme allouée actualisée pendant la mise en œuvre de la subvention avec l'accord du Secrétariat du Fonds mondial, si cela est justifié par une évolution importante du contexte du pays, ou dans l'hypothèse réaliste où des fonds supplémentaires pourraient devenir disponibles.			
<input type="checkbox"/> Document type de gestion des produits de santé	Cet outil présente l'ensemble des produits de santé et des technologies médicales qui seront financés par le Fonds mondial.	Ce document n'est requis que pour les candidats qui demandent du financement pour couvrir les frais de produits de santé ou les coûts de gestion associés.	Les instructions sont envoyées par l'équipe de pays aux candidats.	Des directives détaillées sont disponibles ici .	Les équipes de pays envoient le document type de gestion des produits de santé aux candidats.
<input type="checkbox"/> Cartographie des modalités de mise en œuvre	La cartographie fournit une présentation visuelle des liens entre les financements, les organisations et les programmes visés par une subvention ou un groupe de subventions.	La cartographie est obligatoire si le programme se poursuit avec le même bénéficiaire principal (RP). En cas de changement de RP, une cartographie mise à jour peut être transmise lors de l'étape d'établissement de la subvention.	Les instructions sont disponibles ici .		
<input type="checkbox"/> Annexe sur les lacunes et les priorités en matière de SRPS	La présente annexe fournit une analyse des besoins des systèmes de santé et	Le candidat est tenu de déposer la même annexe avec chaque demande de financement et de la mettre à jour si des demandes de			Disponible sur la page Formulaires de demande de financement et documents connexes .

Élément	Description	Exigence de dépôt	Instructions	Complément d'information	Mise à disposition
	communautaires ainsi qu'un plan sur la façon dont chacune des demandes de financement répondra collectivement à ces besoins.	financement distinctes sont déposées à différentes périodes d'examen.			
<input type="checkbox"/> Évaluation des questions de genre (si disponible)	Cette évaluation est utilisée pour mesurer les progrès accomplis quant à la réalisation des objectifs d'égalité des genres dans les programmes financés par le Fonds mondial.	Si une telle évaluation est disponible, le candidat doit soumettre une évaluation distincte par composante.			
<input type="checkbox"/> Évaluation des obstacles liés aux droits humains entravant l'accès aux services, si disponible	Ce document sert à évaluer les programmes existants dans l'optique de lever les obstacles liés aux droits humains et d'élaborer des recommandations d'intensification pour s'attaquer globalement à l'ensemble des obstacles pour toutes les populations.	Si disponibles, des évaluations doivent être déposées pour les composantes du VIH, de la tuberculose et du VIH/tuberculose qui sont incluses dans la demande. Pour les composantes du paludisme, le candidat doit recourir à une évaluation qualitative, notamment à l'aide de l'outil Malaria Matchbox.			
<input type="checkbox"/> Tableaux des données essentielles	Le tableau des données essentielles est un fichier Excel regroupant des chiffres	Tous les candidats sont tenus de valider les données existantes et de fournir de l'information complémentaire.			Disponible sur la page Formulaires de demande de financement et documents connexes .

Élément	Description	Exigence de dépôt	Instructions	Complément d'information	Mise à disposition
	clés relatifs au contexte national et épidémiologique. Les candidats sont invités à valider les sections contenant des données préremplies et à fournir les renseignements supplémentaires, comme indiqué.				
<input type="checkbox"/> Plans stratégiques nationaux	Les candidats doivent soumettre les plans stratégiques nationaux (PSN) pertinents.	Dans leur demande, tous les candidats doivent inclure des plans spécifiques au secteur de la santé et à la maladie visée par le financement, y compris leurs coûts. Ils doivent aussi inclure tous les PSN pour la gestion des achats et de la chaîne d'approvisionnement, s'ils sont disponibles. Les candidats doivent inclure tous les examens à mi-parcours des PSN, s'ils sont disponibles.			Les candidats intéressés par l'élaboration ou le renforcement de leurs plans stratégiques nationaux doivent prendre contact avec leur équipe de pays.
<input type="checkbox"/> Documents sur le financement innovant		Seuls les candidats qui utilisent certains mécanismes de financement innovant doivent fournir ces documents.			
<input type="checkbox"/> Documents d'accompagnement relatifs à la pérennité et à la transition	Les candidats peuvent fournir des renseignements sur le renforcement de la pérennité de la riposte	Tous les candidats peuvent fournir des renseignements, d'après les données disponibles.			

Élément	Description	Exigence de dépôt	Instructions	Complément d'information	Mise à disposition
	nationale ou sur la préparation du pays à s'affranchir du financement du Fonds mondial.	<p>Les candidats peuvent inclure l'évaluation de l'état de préparation à la transition, le plan de travail de transition, l'évaluation de la pérennité, le plan de pérennité, etc. (si ces documents sont disponibles). S'ils ne le sont pas, mais qu'il en existe d'autres qui montrent les efforts pour renforcer la pérennité des ripostes nationales, ils devraient aussi être joints à la demande.</p> <p>Inclure également, si disponibles, tous les documents qui appuient les efforts du gouvernement pour renforcer le financement du secteur de la santé et la viabilité financière.</p> <p>Inclure tous les documents qui démontrent les contributions du secteur privé, des ONG et des organisations confessionnelles au financement des systèmes de santé et communautaires.</p>			
<input type="checkbox"/> Liste des abréviations et des annexes	<p>Les candidats doivent dresser la liste de tous les documents mentionnés dans la demande de financement et clarifier les abréviations utilisées.</p>	<p>Indiquer si un document est une ressource clé ou s'il est inclus pour étayer un énoncé.</p> <p>Si des mises à jour du PSN sont prévues : préciser à quel moment elles auront lieu.</p>			<p>Les candidats peuvent joindre une liste des abréviations et des annexes dans le format de leur choix. Un document type optionnel est disponible sur la page Formulaires de demande de financement et documents connexes.</p>

Documents évalués par le Secrétariat du Fonds mondial

Élément	Description	Exigence de dépôt	Instructions	Complément d'information	Mise à disposition
<input type="checkbox"/> Annexe des priorités de financement des communautés et de la société civile	Les candidats doivent énumérer les 20 plus hautes priorités identifiées par les communautés lors du dialogue au niveau du pays et de l'élaboration de la demande de financement.	Tous les candidats doivent soumettre ce document.			Disponible sur la page Formulaires de demande de financement et documents connexes .
<input type="checkbox"/> Évaluation des risques d'exploitation, de violence, d'atteintes et de harcèlement sexuels	Cette évaluation sert à cibler et à atténuer les risques d'exploitation, de violence, d'atteintes et de harcèlement sexuels dans les programmes financés par le Fonds mondial.	Elle est facultative pour chaque demande de financement.		Consulter la Note d'orientation sur l'exploitation, la violence, les atteintes et le harcèlement sexuels ⁴⁴ et le Code de conduite des récipiendaires . ⁴⁵	Disponible sur la page Formulaires de demande de financement et documents connexes .
<input type="checkbox"/> Description du dialogue au niveau du pays	Les candidats doivent décrire le processus transparent et documenté employé pour faire participer une grande variété de parties prenantes au processus de dialogue	Tous les candidats doivent soumettre ce document.		Consulter les Directives relatives aux critères d'admissibilité 1 et 2 des instances de coordination nationale . ⁴⁶	Disponible sur la page Formulaires de demande de financement et documents connexes .

⁴⁴ Note d'orientation sur la protection contre l'exploitation, la violence, les atteintes et le harcèlement sexuels - https://www.theglobalfund.org/media/12432/ethics_protection-sexual-exploitation-abuse-harassment-guidance_note_fr.pdf

⁴⁵ Code de conduite des récipiendaires des ressources du Fonds mondial - https://www.theglobalfund.org/media/6013/corporate_codeofconductforrecipients_policy_fr.pdf

⁴⁶ Directives concernant les critères d'admissibilité 1 et 2 des instances de coordination nationale - https://www.theglobalfund.org/media/8860/fundingrequest_cmeligibilityrequirements1-2_guidance_es.pdf

Élément	Description	Exigence de dépôt	Instructions	Complément d'information	Mise à disposition
	au niveau du pays duquel découle l'élaboration de la demande de financement.				
<input type="checkbox"/> Approbation de la demande de financement par l'ICN	Les candidats doivent démontrer que chaque membre de l'instance de coordination nationale a approuvé la demande de financement finale.	<p>Le Fonds mondial demande à recevoir des preuves de l'approbation de la demande définitive de financement de la part de tous les membres de l'ICN, ou de leur(s) suppléant(s) désigné(s) en cas d'indisponibilité.</p> <p>Les membres de l'ICN (ou leurs suppléants délégués) qui n'ont pas pu signer la demande de financement peuvent envoyer un courriel de validation au Secrétariat de l'ICN, à soumettre au Fonds mondial en pièce jointe.</p> <p>Dans les cas où un membre de l'ICN ne souhaite pas approuver la demande de financement, il doit en informer par écrit le Fonds mondial à l'adresse suivante : AccessToFunding@theglobalfund.org. Il doit indiquer dans son message la raison pour laquelle il n'appuie pas la demande afin que le Fonds mondial puisse comprendre sa position. Dans ce cas, l'approbation par les</p>	Les instructions pour les tableaux sont incluses dans le document type.	Consulter les Directives relatives aux critères d'admissibilité 1 et 2 des instances de coordination nationale .	Disponible sur la page Formulaires de demande de financement et documents connexes .

Élément	Description	Exigence de dépôt	Instructions	Complément d'information	Mise à disposition
		<p>suppléants respectifs ne serait pas acceptée.</p> <p>Les candidats qui ne font pas partie d'une ICN sont encouragés à consulter la Politique relative aux instances de coordination nationale⁴⁷ pour connaître tous les détails des exigences relatives à la conformité.</p>			
<input type="checkbox"/> Déclaration de conformité de l'ICN	Les candidats doivent confirmer qu'ils répondent aux six critères d'admissibilité des instances de coordination nationale et aux exigences de centrage de la demande.	<p>La déclaration de conformité de l'ICN est obligatoire.</p> <p>Les candidats qui ne font pas partie d'une ICN sont encouragés à consulter la Politique relative aux instances de coordination nationale pour connaître tous les détails des exigences relatives à la conformité.</p> <p>Le respect permanent des critères d'admissibilité tout au long de la mise en œuvre du programme est une des conditions pour accéder aux financements du Fonds mondial.</p>	Pour toute autre question, veuillez contacter votre gestionnaire de portefeuille du Fonds.	Consulter les Directives relatives aux critères d'admissibilité 1 et 2 des instances de coordination nationale et la Politique relative aux instances de coordination nationale .	Disponible sur la page Formulaires de demande de financement et documents connexes .
<input type="checkbox"/> Autres documents qui appuient les exigences de cofinancement (y compris les lettres d'engagement)	Les candidats doivent montrer en quoi ils ont respecté les exigences de cofinancement pour la période d'allocation 2020-2022 et comment ils comptent les respecter au cours de la période	Joindre tout document de cofinancement complémentaire qui ne soit pas exigé dans la demande de financement et le tableau du paysage de financement, notamment la lettre d'engagement, si elle est disponible au moment de déposer la demande.		Consulter la Note d'orientation sur la pérennité, la transition et le cofinancement et la Note de politique opérationnelle sur l'élaboration et l'examen des	Les candidats peuvent joindre les documents d'accompagnement dans le format de leur choix. Un document type optionnel pour le cofinancement est disponible sur la page Formulaires de

⁴⁷ Politique relative aux instances de coordination nationale - http://www.theglobalfund.org/media/7479/ccm_countrycoordinatingmechanism_policy_fr.pdf

Élément	Description	Exigence de dépôt	Instructions	Complément d'information	Mise à disposition
	d'allocation 2023-2025. Les ministères de la Santé et des Finances doivent indiquer leur engagement officiel à atteindre des objectifs de cofinancement concrets et vérifiables.			demandes de financement.	demande de financement et documents connexes.